

Bulletin d'Informations du Comité Interrégional Est
de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

INFO EST



**Comités régionaux
et interrégionaux
COMITÉ INTERRÉGIONAL DE L'EST**

N° 75 - FEVRIER 2009

SOMMAIRE

Info Est n° 75 - Février 2009

<u>Encart central</u>	Pages :
Composition du comité directeur / Conseil disciplinaire	I
Formulaire : <i>Modifications fichiers adresses</i>	II
Adresses utiles / Présidents des commissions régionales	III
Comité départementaux	IV

Le mot du Président	1
Campus des Présidents : Intervention de la Brigade Fluviale	2

Licences

<i>Etat des licences par clubs</i>	3 à 5
<i>Etat des licences par Académies</i>	6
<i>Etat des licences par Départements et Evolution sur 10 ans)</i>	7

Commissions

Apnée	O.Fricker	8 à 10
Audiovisuelle	L. Barkate	11 à 12
Archéologie	J. Noël	./.
Biologie	Ch.Bergmann	13 à 16
Discipline		./.
Hockey	P. Szczepaniak	17
Juridique	A. Muller Himber	18 à 22
Médicale	D. Bonnet	./.
Nage avec palmes	G. Aimé	23
Nage Eaux Vives	M. Schneider	24
Orientation	A. Kernel	25 à 28
Souterraine	L. Ciesielski	29 à 33
Technique	M. Gauchet	./.
<i>...Recycleurs SCR</i>	B. Schittly	34 à 39
<i>...Recycleurs CCR</i>	P. Chauvière	40 à 41
<i>...TIV</i>	Ch. Gouin	42 à 43
<i>...Activité pers.handicapées</i>	P. Chauvière	44 à 47
<i>...Secourisme</i>	D. Bouvier & Y. Gaertner	48 à 49
<i>...Plongée Enfants</i>	A. Laumonier	./.

Divers

Autorisation de plonger dans les lacs du Ht-Rhin	50
CODEP 54 Groupe de travail - Secourisme	51 à 52

Info Est n° 75 - tiré à 1050 exemplaires

Adresse du site : www.ffessm-est.fr



LE MOT DU PRESIDENT DU COMITE INTERREGIONAL EST.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je profite de la sortie de ce numéro n°75 d'Info Est pour vous adresser mon message avant de quitter ce poste de Président de l'Interrégion EST que j'ai assumé depuis octobre 1979.

Je tiens à vous remercier tous de la confiance que vous m'avez témoignée.

En ce début de l'année 2009, lors de l'assemblée générale élective, vous aurez à choisir une nouvelle équipe et un nouveau président.

Quel que soit votre choix il sera important que les clubs soient solidaires de ce comité en apportant leur participation à l'action fédérale de notre Interrégion.

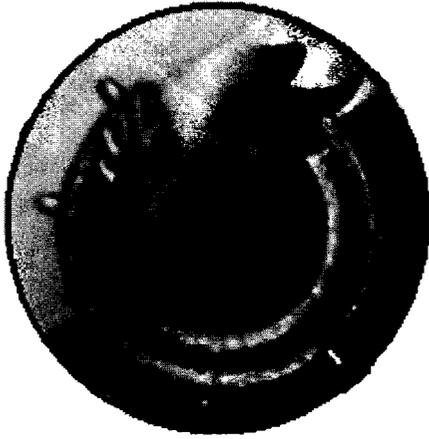
Durant ces périodes électorales il existe une tension où les personnes ont une envie légitime à briguer un poste ou une reconnaissance, aussi il faut que votre choix soit guidé vers ceux ou celles qui auront déjà apporté leur expérience, avec le charisme, l'authenticité, la fiabilité et l'honnêteté qu'exigent ces responsabilités.

Après la réussite du campus organisé ce 10 janvier dernier, où vous avez rencontré Jean Louis BLANCHARD, candidat à la Présidence de la Fédération, c'est un ami avec qui je travaille au collège des Instructeurs nationaux depuis plus de vingt années et auquel vous pouvez apporter votre confiance, aussi je compte sur vous pour que notre Fédération soit pilotée par son équipe.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité Directeur Interrégional et les présidents des commissions qui m'ont accompagné et soutenu durant toutes ces années, et même si quelques divergences de vue sont apparues durant tout ce temps, l'intérêt du comité a été sauvegardé.

A bientôt, j'espère dans nos rencontres fédérales

GABRIEL VASSEUR



Résumé de l' intervention du chef Galharret Sylvain MDC (BFG VOGELGRUN) - BFG VOGELGRUN lors du séminaire du 10 janvier 2009 à Nancy-Tomblaine.

- 1) Présentation de la gendarmerie Fluviale de Strasbourg
Personnels (Plongeurs, pilote, germanophone), moyen et compétence.
- 2) Présentation de la spécificité plongeur (formation, emploi).
- 3) Campagne de sécurité des loisirs nautiques (par lettre ministérielle)
Action auprès des clubs de plongée essentiellement en milieu naturel- but **préventif** et d'échange.
Action toute nouvelle puisque contrôle effectué depuis 02 ans.
Les manquements constatés * Absence de moyen de rappel
* Non établissement de la fiche d'évacuation **sanitaire**
* Absence de surveillant de surface, absence de **trousse** de secours
* Non établissement de feuille de plongée.
- 4) Il est prévu des réunions au niveau départemental ou régional afin de projeter **un plan** pour la saison à venir.

MDL/C GALHARRET sylvain.galharret@gendarmerie.defense.gouv.fr

N°	CLUB	FEVRIER			TOTAL
		ADULTES	JEUNES	ENFANTS	
06 08 0023	ASC SEDAN	53	7	7	67
06 08 0028	SUBA CHARLEVILLE	107	8	1	116
06 08 0084	BULLES REVIN	17	5	7	29
06 08 0156	Palanquee GIVETOISE	61	14	4	79
06 08 0237	ASC G GIVET	13			13
06 08 260	ASPTT Charleville	7			7
Total dép.08	6 clubs	258	34	19	311
06 10 0048	SUBA TROYES	117	10	6	133
06 10 0052	R S 10 Plongée	68	3	1	72
06 10 0074	N C Nogent	74	6	8	88
06 10 0078	N C BARALBIN	51	1		52
06 10 0184	ESM 10	59			59
06 10 0200	PROFOND 10	49	4		53
06 10 0250	ASEGA	23	1		24
total dép.10	7 clubs	441	25	15	481
06 25 0007	GR COM SUBA	65	10	9	84
06 25 0021	GESM Bethoncourt	35	1		36
06 25 0029	A S COMTOIS	89	3		92
06 25 0050	GESP Pontarlier	55	4		59
06 25 0051	Les OTARIES	28	2		30
06 25 0076	BUC Besançon	75	2		77
06 25 0108	PTEROÏS CLUB	29	5	3	37
06 25 0146	ACS Sochaux	28	4		32
06 25 0157	CMSA Montbelliard	37	1	1	39
06 25 0172	ASCSPB Besançon	74	3	4	81
06 25 0215	ASMB	20	4		24
06 25 0223	COSSA C. G.	33	2	3	38
06 25 0230	LA MEDUSE	124	8		132
total dép.25	13 clubs	692	49	20	761
06 39 0033	DOLE SUBA	54	1		55
06 39 0113	PLONG LEDONIEN	109	7	11	127
06 39 0132	P C St Claude	50	1	3	54
06 39 0164	C S HT JURA	42	1		43
06 39 0197	ARGONAUTES JURA	24			24
06 39 0214	ESOX PLONGÉE	24	1		25
06 39 0261	Air sous l'Eau	8	1		9
0639002c	AQUADIX ESSIA	0	0	0	0
total dép.39	8 clubs	311	12	14	337
06 51 0013	H G C CHALONS	489	33	9	531
06 51 0036	GASM Reims	175	10	11	196
06 51 0046	LA BULLE	32	3		35
06 51 0061	ARCHIMEDE C	181	4		185
06 51 0243	EUROPE CL	59	5	8	72
06 51 0254	ASCLF REIMS	14			14
06 51 0256	EQUILIBRE MARNE	15	21	19	55
06 51 0259	Reims Palmes Apnée	15			15
total dép. 51	8 clubs	980	76	47	1 103
06 52 0073	LES MURENES	42			42
06 52 0090	M J C	26	3	2	31
06 52 0145	BULLES LANGRES	68	1		69
06 52 0177	GRES St Dizier	53	13	11	77
06 52 0219	POCHE du DER	35	6	4	45
06 52 0245	DAUPH BRAGARDS	61	12	7	80
total dép.52	6 clubs	285	35	24	344
06 54 0014	ALNAS	14			14
06 54 0018	C S L	72			72
06 54 0019	CSABL	78	21	31	130
06 54 0026	COS Pt à Mousson	74	6	16	96
06 54 0041	ASSP Nancy	117	7	1	125
06 54 0053	C S Joeuf	60	3		63
06 54 0071	C S Briey	25	1		26
06 54 0077	C N Longuyon	33	3		36
06 54 0082	MJC LILLEBONNE	80			80
06 54 0086	GASAVA Villerupt	50	5		55
06 54 0122	H G Herserange	53	6	2	61
06 54 0130	T P Nancy	43	25		68

06 54 0137	Plonge et t'es toi	47	2		49
06 54 0140	P U C Nancy	151	1		152
06 54 0154	ASSAN	18	3		21
06 54 0159	A D P Toul	41	1		42
06 54 0160	CINGLE PL Liverdun	35	4		39
06 54 0161	O F P Frouard	6			6
06 54 0162	HYDRONAU Nancy	33	1		34
06 54 0165	PATAPLO N Maisons	41	9	6	56
06 54 0171	A S N Jarville	62			62
06 54 0194	N.S.S..Nancy	30			30
06 54 0224	ACCRO PL Nancy	32	2	1	35
06 54 0229	MARINE CL Nancy	134	24	4	162
06 54 0235	ASCS Saulxures	35	5		40
06 54 0244	DIVING CL GAUMAIS	14	6		20
06 54 0249	BUBBLE and te dive	19	3	3	25
06 54 0255	Hockey Vandoeuvre	26	2		28
total dép.54	28 clubs	1423	140	64	1 627
06 55 0017	C S VERDUN	46	6	13	65
06 55 0022	PLONG DU BARROIS	28	2		30
06 55 0168	BASE Aérienne	26			26
06 55 0221	PALMES BARISIENNES	55	19	10	84
total dép. 55	4 clubs	155	27	23	205
06 57 0001	CPRSM	39			39
06 57 0003	P N VTT	45			45
06 57 0005	PLONGEE LOISIRS	41	1		42
06 57 0015	C P THIONVILLE	39	1		40
06 57 0024	ARGONAUTES	88	14	10	112
06 57 0043	C P UCKANGE	37	6	6	49
06 57 0045	ASSP	76	1		77
06 57 0059	C P SARREBOURG	68	11	6	85
06 57 0062	S L A	84	12		96
06 57 0067	S C Forbach	117	22	17	156
06 57 0072	CREUTZ PLONGEE	61	38	14	113
06 57 0075	N C METZ	135	2		137
06 57 0085	CORA HAGONDANGE	129	4		133
06 57 0089	CSG METZ	119	2		121
06 57 0091	DAUPHINS ARS	23	3		26
06 57 0097	U S T HAYANGE	31			31
06 57 0100	CASA SEREMANGE	54	1		55
06 57 0105	PALMES SEILLE	37	6	1	44
06 57 0141	MANTA CLUB	43	1		44
06 57 0147	SUB-MARIN S	13	7		20
06 57 0169	C S FLORANGE	24	6	9	39
06 57 0175	MONOPALMES	21	11	28	60
06 57 0180	SIRENIA CL	17		2	19
06 57 0182	SUB NILVANGE	24	3	1	28
06 57 0201	PALANQUEE	38	3	8	49
06 57 0202	A S LONGEVIL/METZ	91	19	11	121
06 57 0225	OXYGENE	7	1	2	10
06 57 0234	CAP VERT	60			60
06 57 0238	AQUA LOISIRS	18	11	7	36
06 57 0248	UCKANGE EV PALMES	27	19	28	74
05 57 0253	PLONGEURS MASQUES	52	2	5	59
total dép. 57	31 clubs	1658	207	155	2 020
06 67 0004	ASOR	157	5		162
06 67 0006	ACAL	194	13	6	213
06 67 0012	CAMNS	105	1		106
06 67 001C	AQUADIF	223	12	2	237
06 67 0025	GAZELEC	163	4		167
06 67 0063	C P SELESTAT	124	5	1	130
06 67 0068	C P ILLKIRCH	87	6	2	95
06 67 0069	S C STG	46	1		47
06 67 0106	PAC STG	42			42
06 67 0111	SAVERNE N C	63	7	3	73
06 67 0117	C P BENFELD	39	3	1	43
06 67 0119	ACS BUGATTI	14	1	1	16
06 67 0129	T P STRASBOURG	81	3		84
06 67 0134	DIODON CLUB	90	1		91
06 67 0136	S C HAGUENAU	58	3		61
06 67 0148	CALYP.DRUSENHEIM	49	1	3	53

06 67 0155	ACPA AMITIE	41	6		47
06 67 0178	PLOUF	39	2		41
06 67 179	MJC LAUTERBOURG	18			18
06 67 0185	ARDEPE	10	9	16	35
06 67 0188	GRAIN DE SABLE	40	1		41
06 67 0209	PAS P NIEDERBRONN	30	3		33
06 67 213	VERT EMERAUDE	19			19
06 67 0217	SUP STRASBOURG	100	3	3	106
06 67 0222	EVASION BLEUE	40	3		43
06 67 0227	AQUA PASSION STG	52	6	1	59
06 67 232	MARCK EAU	20			20
06 67 0236	ALSACE NC	119	4		123
06 67 0247	HOBBY ALSACE	14			14
06 67 0251	TURSIOPS AVENTURE	16			16
06 67 0252	ASSP POLICE	19			19
06 67 0257	ASPA Plongée	40	1		41
total dép.67	32 clubs	2152	104	39	2 295
06 68 0010	ACA COLMAR	92	7	7	106
06 68 0027	AS PEUGEOT	41	2	1	44
06 68 0032	FLORIVAL	78	21	23	122
06 68 0049	PLONGEE ST LOUIS	72	10	25	107
06 68 0064	GSC THANN	15	1		16
06 68 0092	C P CERNAY	94	12	12	118
06 68 0093	C P RIXHEIM	73	5	3	81
06 68 0096	AQUA TEAM	58	12	9	79
06 68 0098	E P GUEBWILLER	51	5	3	59
06 68 0112	SREG FESSENHEIM	16			16
06 68 0114	DAUPH ENSISHEIM	20	3		23
06 68 0131	T P MULHOUSE	121	6	2	129
06 68 0139	N V FESSENHEIM	26	3		29
06 68 0153	P L K	24	9	7	40
06 68 0167	A S M MULHOUSE	43	1	2	46
06 68 0193	COLMAR EVASION	43	12	2	57
06 68 0206	RHIN EAU CLUB	73	7	12	92
06 68 0216	MJC Ungersheim	54	12	9	75
06 68 0241	PASS PL SAUSHEIM	89	8	8	105
06 68 0242	PL 3 FRONTIERES	56	10	3	69
06 68 0258	COULEUR PLONG 68	27	2	2	31
total dép. 68	21 clubs	1166	148	130	1 444
06 70 0020	LURE PLONGEE	67	6	6	79
06 70 0058	V P S	52	4		56
06 70 0181	BASE AIR 116	21	1		22
06 70 0186	VALLEE DU RAHIN	15	1		16
06 70 0203	ASPSAV PLONGEE	26	3		29
06 70 0231	AQUA GRAY	31			31
total dép. 70	6 clubs	212	15	6	233
06 88 0009	C P ST DIE	80	5		85
06 88 0035	NEO PLONGEE	66	10	7	83
06 88 0039	S C VITTEL	81	3		84
06 88 0070	SPIRO CLUB	68	6		74
06 88 0107	ASG GERARDMER	75	3	1	79
06 88 0115	RAMBUVETAIS	45	1		46
06 88 0121	C P EPINAL	119	7		126
06 88 0198	GRAAL	8			8
total dép. 88	8 clubs	542	35	8	585
06 90 0008	ASM BELFORT	128	9	13	150
06 90 0110	SP REUNIS DELLOIS	36			36
06 90 0142	C P BULL	38	4		42
06 90 0226	LES LIONS PALMES	32	5	1	38
total dép. 90	4 clubs	234	18	14	266
06 97 0240	C EUR Luxembourg	61	2		63
Luxembourg	1 club	61	2	0	63
					0
					0
	TOTAL	10 570	927	578	12 075

COMITE EST F.F.E.S.S.M							
LICENCES 2008 DELIVREES PAR ACADEMIES							
		Nbre					
ACADEMIE	DEPTS	de CLUBS	ADULTES	JEUNES	ENFANTS	TOTAL	
NANCY	M ET MOSELLE	28	1 423	140	64	1 627	
	MOSELLE	31	1 658	207	155	2 020	
	MEUSE	4	155	27	23	205	
	VOSGES	8	542	35	8	585	
	TOTAL	71	3 778	409	250	4 437	
STRASBOURG	BAS-RHIN	32	2 152	104	39	2 295	
	HT -RHIN	21	1 166	148	130	1 444	
	TOTAL	53	3 318	252	169	3 739	
REIMS	ARDENNES	6	258	34	19	311	
	AUBE	7	441	25	15	481	
	MARNE	8	980	76	47	1 103	
	HTE MARN	6	285	35	24	344	
	TOTAL	27	1 964	170	105	2 239	
BESANCON	DOUBS	13	692	49	20	761	
	JURA	8	311	12	14	337	
	Hte SAONE	6	212	15	6	233	
	T de BELFORT	4	234	18	14	266	
	TOTAL	31	1 449	94	54	1 597	
Luxembourg	TOTAL	1	61	2	0	63	
		RECAPITULATION					
	NANCY	71	3 778	409	250	4 437	
	STRASBOURG	53	3 318	252	169	3 739	
	REIMS	27	1 964	170	105	2 239	
	BESANCON	31	1 449	94	54	1 597	
	Luxembourg	1	61	2	0	63	
	TOTAL	183	10 570	927	578	12 075	

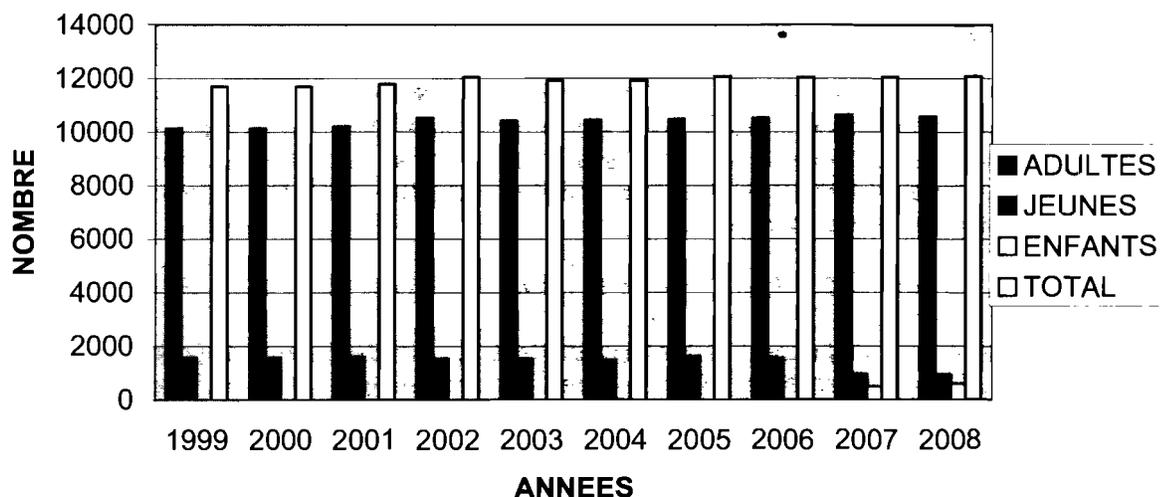
LICENCES 2008 CLASSEMENT PAR DEPARTEMENTS
DEPARTEMENTS ADULTES JEUNES ENFANTS TOTAL

1	BAS-RHIN	2 152	104	39	2 295
2	MOSELLE	1 658	207	155	2 020
3	MTHE ET MELLE	1 423	140	64	1 627
4	HAUT RHIN	1 166	148	130	1 444
5	MARNE	980	76	47	1 103
6	DOUBS	692	49	20	761
7	VOSGES	542	35	8	585
8	AUBE	441	25	15	481
9	HTE MARNE	285	35	24	344
10	JURA	311	12	14	337
11	ARDENNES	258	34	19	311
12	TERR. de BELFORT	234	18	14	266
13	HT SAONE	212	15	6	233
14	MEUSE	155	27	23	205
15	Luxembourg	61	2	0	63
	TOTAL	10570	927	578	12 075

COMITE EST FFESSM

EVOLUTIONS DES LICENCES DEPUIS 10 ANS
ANNEES ADULTES JEUNES ENFANTS TOTAL

1999	10 108	1 571		11 679
2000	10 108	1 571		11 679
2001	10 182	1 592		11 774
2002	10 511	1 523		12 034
2003	10 397	1 517		11 914
2004	10 428	1 478		11 906
2005	10 456	1 608		12 064
2006	10 483	1 540		12 023
2007	10 608	950	491	12 049
2008	10 570	927	578	12 075





Quoi de neuf du côté de la Commission Régionale Apnée ?

9^{ème} relais 30 heures d'apnée au profit du Téléthon, Sarrebourg

En 2000, Didier Zaenger lançait pour la 1^{ère} fois en France un « relais apnée » de 24 h, pendant lesquelles 3 à 4 apnéistes devaient effectuer des traversées de 25m. Le but initial : faire tourner un seul relais sur 6 h durant lequel 18 km avaient été parcourus. Dans la presse écrite et radio un objectif de 70 km avait été annoncé et mis en vente à raison d'un franc le mètre. L'engouement auprès des nageurs fut tel qu'une deuxième ligne de nage fut mise en place l'année suivante, pour qu'un 2^{ème} relais puisse avoir lieu.

A présent, le relais dure 30 heures et cette rencontre accueille de plus en plus d'apnéistes de haut niveau (Joëlle Hoffmann, vainqueur de la Coupe de France 2008, Dan Bénétaud, champion de France d'apnée statique 2007 ainsi que Georgette Raymond, membre du club organisateur et 3^{ème} du Combiné à la dernière Manche de Coupe de France 2008 à Toulouse) mais aussi débutants, amis de la plongée technique ou encore de la photographie.

Toujours dans le même but : donner nos muscles et notre souffle à ceux qui en ont besoin. Depuis, la formule a fait des petits, des clubs de Besançon, Le Pontet amis aussi de Bretagne organisent cette belle rencontre. Saluons cette année encore la présence de clubs venus d'Epinal, Strasbourg, Mulhouse, Freyming, Nancy, Dijon, Reims, Saverne et de la région parisienne avec Conflans et Evry.

Ce grand rassemblement a une fois de plus été orchestré dans la convivialité et la bonne humeur et n'en demeure pas moins sportif puisque le record du nombre de km parcourus en 30 heures a été battu avec 362,750 km ! Record également de dons pour la recherche et explosion de bulles de générosité avec 10.870 euros. Un grand merci à Patrick Philippon, Didier Zaenger, Matthieu Ducret et Pierre Jung et les bénévoles du CPS, à tous les apnésites qui ont donné leur souffle et leur bonne humeur ainsi qu'aux sponsors. Nous espérons vous retrouver nombreux pour les 10 ans en 2009 !

2^{ème} stage de préparation à la compétition 4 et 5 octobre à Mulhouse

Ce stage, organisé sous l'égide de la Commission Régionale Apnée Est a accueilli 15 athlètes mais aussi entraîneurs venus de clubs de tout l'Est (Strasbourg, Mulhouse, Epinal, Thionville, Colmar, Freyming, Nancy et Reims) mais aussi de Dijon, Grenoble et Paris. Le but de ce stage était de préparer des apnéistes motivés, à la pratique de la compétition en vue de la participation à des Championnats régionaux et Manches de Coupe de France d'apnée. Des minimas ont ainsi été mis en place pour accéder au stage : 75 m en dynamique, 3'00 en statique et deux ans de pratique de l'apnée pour les hommes. 60 m en dynamique et 2'30 en statique pour les femmes.

Comme l'année passée, l'organisation a malheureusement dû refuser de nombreuses inscriptions enregistrées des 4 coins de l'hexagone. Nous le savons, l'apnée se développe rapidement, l'intérêt pour la compétition est croissant et la demande de formation à la compétition est forte et le sera certainement de plus en plus dans les années à venir. Il semble donc primordial de faire connaître cette initiative et de généraliser ce type de stage à travers l'hexagone.

Les stagiaires 2008 :

Morgane Andro, Pascale Aubry, Catherine Charton, Elodie Maire, Georgette Raymond, Boris Albert, Rafaël Anchisi, Philippe Burty, Patrick Descharnes, Patrick Ferey, Gérard Gerriet, Joëlle Hoffmann, Jean-Marie Latsague, Philippe Matton, Jean-Pierre Millot, Philippe Péan et Gildas Plisson.



Contacts stage : apnee.mulhouse@orange.fr (Arnaud Ponche) et amipalmus@neuf.fr (Didier Zaenger)

Séminaire cadre, 25 octobre 2008

Tous les documents des interventions sont en ligne et à télécharger sur les pages : <http://estapnee.free.fr/metz2008.htm>

Un grand merci à Ernest Beining pour l'organisation ainsi qu'au Docteur Benoit Brouant (cardiologue et médecin fédéral) Pour son intervention sur le « diving reflex ».

RIPE 2008

Cinq cadres du Comité Est ont participé au Rencontres Internationales de la Plongée Enfants du 26 au 29 octobre (TPMulhouse et Reims). Découvrez le résumé des RIPE en direct sur <http://ripe2008.ffessm.fr/> ou dans « Apnea Magazine » janvier – février 2009

L'agenda 2009 de la CRApnée

Le comité Est s'offre deux compétitions d'exception en 2009 !

- 22 Février 2009 : 2^{ème} Manche de Coupe de France d'apnée - Strasbourg
- 29 mars, Compétition Régionale et Départementale d'apnée - Besançon

Inscriptions & informations sur : <http://apneeffessm.free.fr/spip3/>

D'autres compétitions sont prévues à découvrir très bientôt.

Un grand merci aux organisateurs et aux équipes de cadres et bénévoles qui les entourent et venez nombreux pour les soutenir !

Formations juge arbitre et apnéiste de sécurité

Des formations sont organisées les samedis 21 février à Strasbourg et 28 mars à Besançon.

Inscription & informations sur : <http://apneeffessm.free.fr/spip3/>

1^{er} « Séminaire entraîneurs » de l'Est

Tous ensemble, le temps d'un week-end, venez échanger autour des techniques d'entraînement, de la compétition & partager une sortie apnée.

Programme prévisionnel

Samedi 11 avril, Mulhouse

10h00 Qu'est-ce qu'un entraîneur d'apnée ? A. Ponche et D. Zaenger

11h00 Amélioration de la performance, la technique & le physique : Arnaud Ponche, MEF1 apnée et co-entraîneur Comité Est

12h30 Repas

14h00 Sensibilisation aux techniques et outils en préparation mentale Didier Zaenger, MEF2 apnée et co-entraîneur Comité Est

15h00 Intervention de D. Benétaud et de son entraîneur F. Krieger puis échange d'expériences

Dimanche 12 avril – Gamsheim

Découverte de l'herbier et d'un silo, voyage dans une 2CV à une profondeur de 10m puis descente sur une plate forme à 15m avec ou sans gueuse.

Informations & inscriptions : apnee.mulhouse@orange.fr ou amipalmus@neuf.fr

Formations

16 et 17 mai – Examen C1 et N4 à Forbach et Kurzell : danbenetaud2002@yahoo.fr

13 et 14 juin 2009 – Formation C3 à Montceau les Mines : e.beining@ffessm.fr

16 mai 2009 – Examen C1 à Besançon : apnee.buc25@free.fr (contact : Philippe Signoret)

16 mai 2009 – Examen C1 à Merlebach : dan.gerard@neuf.fr

Fin août – Examen C4 (lieu à définir) : e.beining@ffessm.fr

Les stages initiaux ont démarré en janvier.

Et encore

- Sorties gravières, les 2 avril à Gamsheim, 10 mai à Kurzell et 7 juin à Leutesheim : contact francis.krieger@orange.fr
- 24 octobre 2009, Séminaire cadre à Metz : e.beining@ffessm.fr
- 10-11 octobre (à confirmer), 3^{ème} stage de préparation à la compétition, Mulhouse : apnee.mulhouse@orange.fr

Communication

Contactez moi sur olivia.fricker@orange.fr si vous souhaitez faire passer des informations au niveau régional ou national.

Pour connaître toute l'actualité fédérale de l'apnée, **inscrivez vous sur la liste de diffusion sur <http://apnee.ffessm.fr/> (colonne de droite)**

Et faites régulièrement un tour sur notre site régional : <http://www.ffessm-est.fr/index.htm>

A bientôt & bonnes bulles !

Olivia FRICKER - MEF1 et Juge Fédéral
Responsable communication - CRA et CNApnée

Fête de l'Image Sous-Marine

STRASBOURG

+

Aventures et Documentaires Terrestres

du **27 Février** au **1 Mars 2009**

Parc de l'Orangerie Pavillon Joséphine

Vendredi 20h

Samedi 10h à 19h

Dimanche 10h à 19h



22^{ème}



Projections sur écran **Géant**

Vidéos - Diaporamas - Diapositives

Exposition de Photos

Petite restauration

Renseignements: 06 16 43 94 74



alsace



V МЕЖДУНАРОДНЫЙ
КИНОФЕСТИВАЛЬ
«МОРЕ ЗОВЕТ»
2008
V International Maritime Film Festival
(St.-Petersburg)



Dates à retenir Impérativement

27-28 Février et 1^{er} Mars 2009

La Fête de L'image Sous-Marine

Qui se déroulera à Strasbourg

Parc de l'Orangerie au Pavillon Joséphine

Des images exceptionnelles sur écran Géant

Exposition de photos+

dans la salle d'exposition :

vous pourrez voir et éventuellement acheter :

du matériel de prises de vues , du matériel de plongée, tee-shirt, serviettes de plages.

Rencontrer et préparer un séjour plongée, vous entretenir avec des clubs

de la Région, les élus de la FFESSM et de la C.M.A.S.

Vendredi 27 Février à 20heures France 3 Alsace

Présentera en Grande Première une vidéo sur **Serge Dumont**

Médaille d'Or Au Festival Mondial de l'image sous-marine à Antibes

Venez nombreux vous serez conquis par les images et le spectacle audiovisuel du Samedi 28 Février a l'occasion du Palmarès.

On vous attend très nombreux.

Amicalement Léo et tous les organisateurs de la FISM

Petite restauration assurée.

Pour information, je vous informe que nous organisons des soirées rencontres photographiques tous les mois.

Prochaine réunion le 10 Février prochain.

Contact téléphonique : 0388662371



Commission Régionale Est *Environnement et Biologie Subaquatiques*

STAGE REGIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

“ INITIATION A LA BIOLOGIE D’EAU DOUCE “ 12, 13, 14 juin 2009

RENDEZ-VOUS:

Vendredi 12 juin 18h 30 à l’IUT Louis Pasteur de Strasbourg, Département Génie Biologique 1, allée d’Athènes Schiltigheim (en cas de difficulté 06 11 05 13 08).

PROGRAMME DU STAGE:

Vendredi 12 juin :

18h 30: Accueil des participants, vérifications administratives (licence, certificat médical,...), présentation du stage et des différents niveaux de « Plongeurs Bio ».
19h 00: Exposé général sur les gravières et les rivières (animaux et végétaux).
20h 00: Présentation « Attitude à avoir avant, pendant et après la plongée ».
20h 30: Repas
21h 00 à 22h 00: Projection du film “Les gravières au fil des saisons” de Serge Dumont. Présentation des espèces qui pourront être rencontrées durant le stage dans les différents biotopes.

Samedi 13 juin :

09h 00: Rendez-vous à la gravière de Plobsheim.
10h 00: Plongée, observations et prélèvements d’échantillons.
11h 15: Promenade le long du Rhin Tortu, pour découvrir le milieu « rivière ».
12h 00: Repas pris au bord de la gravière.
13h 30: Prélèvements et observations d’espèces animales et végétales dans le canal de drainage du Rhin.
14h 30: Exploitation des récoltes du matin en salle de travaux pratiques à l’IUT.
16h 30: Film de Serge Dumont sur les rivières.

Dimanche 14 juin :

09h 00: Rendez-vous à la réserve naturelle de Kraft.
09h 30: Descente de rivière, observations et prélèvements d’échantillons.
10h 00: Découverte de l’écosystème.
12h 30: Repas pris à l’IUT.
14h 00: Exploitation des récoltes du matin en salle de travaux pratiques.
15h 30: Exposé sur les batraciens (mode de vie, migration, reproduction, etc...).
16h 30: Discussions générales, synthèse et conclusion.
17h 30: Fin du stage.

MATERIEL A EMPORTER:

Tout votre matériel de plongée (PMT, combinaison, ceinture de plomb....).
Prévoir des bottes et un imperméable en fonction de la météo.

Les bouteilles et détendeurs peuvent être éventuellement fournis sur demande.

Conditions d'inscription

- Délai d'inscription: jusqu' au lundi **01 juin 2009**.
- Frais de participation (3 repas, matériel divers): 50 euros.
- 25 places maximum.
- Niveau technique minimum: Plongeur Niveau 2

Talon d'inscription à retourner à Jean-Benoît CRUMIERE **pour le 01 juin 2009** au plus tard.

Inscription au stage de biologie "**Initiation à la biologie d'eau douce**"

Nom: Prénom :

Adresse:

.....

Mail : Tel:

Club: N° de licence:

N° de club : Brevet technique : Brevet Bio :

Certificat médical en cours de validité : OUI NON

Participera au stage des **12, 13 et 14 juin** à Strasbourg, ci-joint un chèque de 50 euros à l'**ordre du Comité Régional Est de la FFESSM** pour frais de participation au stage.

Jean-Benoît CRUMIERE
8 rue Albert SCHWEITZER
67117 ITTENHEIM
Tel: 06 11 05 13 08
crumieje@e-i.com



Commission Régionale Est *Environnement et Biologie Subaquatiques*

STAGE REGIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

“POISSONS D’EAU DOUCE” 26, 27, 28 juin 2009

RENDEZ-VOUS:

Vendredi 26 juin 18h 30 à l’IUT Louis Pasteur de Strasbourg, Département Génie Biologique 1, allée d’Athènes Schiltigheim (en cas de difficultés 06 11 05 13 08).

PROGRAMME DU STAGE:

Ci-dessous figurent les différentes activités qui seront abordées durant ce stage.

Le programme détaillé est en cours de réalisation , il sera disponible dans son intégralité à compter du mois d’avril sur le site du Comité Est : <http://www.ffessm-est.fr>

Vendredi 26 juin
Samedi 27 juin
Dimanche 28 juin

Plongée d’observation en gravière
Plongée d’observation en rivière

La classification des différentes espèces de poissons. Comment les identifier
Pêche électrique
La biologie des poissons

Présentation de la répartition des différentes espèces de poissons en Alsace
Indice poisson et qualité de l’eau

La migration des poissons
Le fonctionnement d’une passe à poissons (exposé et visite)
Film de Serge Dumont « Le Rhin, la Bruche et le retour du saumon »
Diaporamas

MATERIEL A EMPORTER:

Matériel personnel (PMT, combinaison, ceinture de plomb...), bottes et imperméable.
Les bouteilles et détendeurs peuvent être éventuellement fournis sur demande.

Conditions d'inscription

- Délai d'inscription: jusqu' au lundi **14 juin 2009**.
- Frais de participation (3 repas, matériel divers): 50 euros.
- 25 places maximum.
- Niveau technique minimum: Plongeur Niveau 2

Talon d'inscription à retourner à Jean-Benoît CRUMIERE **pour le 14 juin 2009** au plus tard.

Inscription au stage de biologie "**Poissons d'eau douce**"

Nom: Prénom :

Adresse:

.....

Mail : Tel:

Club: N° de licence:

N° de club : Brevet technique : Brevet Bio :

Certificat médical en cours de validité : OUI NON

Participera au stage des **26, 27 et 28 juin** à Strasbourg, ci-joint un chèque de 50 euros à l'**ordre du Comité Régional Est de la FFESSM** pour frais de participation au stage.

Jean-Benoît CRUMIERE
8 rue Albert SCHWEITZER
67117 ITTENHEIM
Tel: 06 11 05 13 08
crumieje@e-i.com

COMMISSION REGIONALE DE HOCKEY SUBAQUATIQUE



Voici quelques brèves nouvelles de la commission Hockey en attendant un rapport plus complet à l'assemblée générale de Luneville :

❖ Formation :

- ❖ Elle se termine aussi bien pour les arbitres régionaux que pour les initiateurs qui a commencé la saison passée.
- ❖ Une nouvelle session devrait commencer prochainement pour cette saison.
- ❖ Si l'organisation n'est pas encore au point du fait d'une part de la réforme des brevets et d'autre part de notre propre organisation, l'accent sera mis cette saison pour une organisation qui se voudrait le plus efficace possible.

Promotion et développement

Au PTM à Mulhouse une section de hockey est en train de naître sous l'impulsion de 3 joueurs d'Epernay devenus Alsaciens.

Championnat de France

Que de très bons résultats pour nos équipes en championnat de France

Féminin :

Epernay:/Reims GASM termine à la 6°place

Masculin :

En 4° division l'équipe bi-club Nancy Abyss / Strasbourg termine 2°

EN 3° division Reims Gasm termine 1°

En 2° division Sedan termine 1°et Reims Archimède 3°

En 1° division Groupe B

Nogent sur Seine leader de la région se classe 2° et son dauphin Epernay 7°

Pascal Szczepaniak

Contact : Pascal SZCZEPANIAK – Président de la commission régionale
Route de Vinay 51530 St MARTIN D'ABLOIS – Tél / Fax 03 26 59 48 45
e.mail : pascal.szczepaniak@wanadoo.fr

REGROUPEMENT ET REORGANISATION DES TEXTES EN VIGUEURLien légifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/>**Code du sport**

- Ordonnance n° 2006-596 du 23 mai 2006 relative à la **partie législative** du code du sport (Journal officiel du 25 mai 2006)
 - Modifiée par loi n° 2006-1294 du 23 octobre 2006 portant diverses dispositions relatives aux arbitres (Journal officiel du 24 octobre 2006)
 - Modifiée par l'ordonnance n° 2007-1389 du 27 septembre 2007 relative aux contrôles, au constat des infractions et aux sanctions en matière de lutte contre le dopage et de protection de la santé des sportifs en Nouvelle-Calédonie (Journal officiel du 28 septembre 2007)
 - Modifiée par la loi n° 2008-650 du 3 juillet 2008 relative à la lutte contre le trafic de produits dopants (Journal officiel du 4 juillet 2008)
- Décret n° 2007-1132 du 24 juillet 2007 relatif à certaines dispositions réglementaires du code du sport (**décrets en Conseil d'Etat et en conseils des ministres**) (Journal officiel du 25 juillet 2007)
- Décret n° 2007-1133 du 24 juillet 2007 relatifs aux dispositions réglementaires du code du sport (**décrets en Conseil d'Etat et décrets**) (Journal officiel du 25 juillet 2007)
 - Modifiée par le décret n° 2008-151 du 19 février 2008 relatif aux conditions de préparation du brevet d'Etat d'éducateur sportif (Journal officiel du 21 février 2008)
- Arrêté du 28 février 2008 relatif aux dispositions réglementaires du code du sport [**arrêtés**] (Journal officiel du 29 avril 2008)
 - Modifiée par l'arrêté du 1^{er} juillet 2008 modifiant les dispositions réglementaires du code du sport (Journal officiel du 1^{er} juillet 2008)
 - Modifiée par l'arrêté du 17 juillet 2008 modifiant les dispositions réglementaires du code du sport (Journal officiel du 3 août 2008)
 - Modifiée par l'arrêté du 18 juillet 2008 modifiant les dispositions réglementaires du code du sport (Arrêtés) (Journal officiel du 26 juillet 2008)
 - Modifié par l'arrêté du 4 août 2008 modifiant les dispositions réglementaires du code du sport (Arrêtés) (Journal officiel du 19 août 2008)

Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM)

- **Statuts**
Adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2004 et modifiés par les assemblées générales extraordinaires des 20 mars 2005 et 14 juin 2008
- **Règlement intérieur**
Adopté par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2004 et modifiés par les assemblées générales ordinaires des 20 mars 2005 et 14 juin 2008
- **Règlement disciplinaire**
Adopté par l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2008
- **Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage**
Adopté par l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2007
- **Règlement médical**
Adopté par le comité directeur national du 14 septembre 2008

Normes européennes relatives à la plongée

- **NF EN 14413-1.** – Services relatifs à la plongée de loisirs – Exigences minimales liées à la formation des moniteurs de plongée subaquatique – Partie 1 : niveau 1. (Avis d'homologation par l'AFNor au Journal officiel du 25 juin 2004)

- **NF EN 14413-2.** – Services relatifs à la plongée de loisirs – Exigences minimales liées à la formation des moniteurs de plongée subaquatique – Partie 2 : niveau 2. (Avis d'homologation par l'AFNor au Journal officiel du 25 juin 2004)
- **NF EN 14467.** – Services relatifs à la plongée de loisirs - exigences relatives aux prestataires de services de plongée de loisirs en scaphandre autonome. (Avis d'homologation par l'AFNor au Journal officiel du 31 juillet 2004)
- **NF EN 14153-1.** – Services relatifs à la plongée de loisirs. – Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisir. – Partie 1 : niveau 1. – Plongeur encadré (indice de classement : X50-008-1). (Avis d'homologation par l'AFNor au Journal officiel du 21 août 2007)
- **NF EN 14153-2.** – Services relatifs à la plongée de loisirs. – Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisir. – Partie 2 : niveau 2. – Plongeur autonome (indice de classement : X50-008-2). (Avis d'homologation par l'AFNor au Journal officiel du 21 août 2007)
- **NF EN 14153-3.** – Services relatifs à la plongée de loisirs. – Exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisir. – Partie 3 : niveau 3. – Guide de Palanquée (indice de classement : X50-008-3). (Avis d'homologation par l'AFNor au Journal officiel du 21 août 2007)

Le cadre associatif

- Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association
Modifiée par les lois n° 81-909 du 9 octobre 1981 (Journal officiel du 10 octobre 1981), n° 71-604 du 20 juillet 1971 (Journal officiel du 21 juillet 1971), n° 87-571 du 23 juillet 1987 (Journal officiel du 24 juillet 1987), n° 2003-709 du 1^{er} août 2003 (Journal officiel du 2 août 2003), n° 42-505 du 8 avril 1942 (Journal officiel du 17 avril 1942), du 17 juillet 1903 (Journal officiel du 18 juillet 1903), l'ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 (Journal officiel du 22 septembre 2000)
- Décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association
Modifié par décret n° 81-404 du 24 avril 1981 (Journal officiel du 29 avril 1981)
- Articles 200 et 206 du code général des impôts
- Instruction 4 H-5-06 n° 208 du 18 décembre 2006 – régime fiscal applicable aux organismes à but non lucratif

Pavillon alpha

- Arrêté n° 19/88 du 25 août 1988 relatif à la circulation maritime à proximité des plongeurs sous-marins (Manche et mer du nord)
- Arrêté n° 35/88 du 20 juillet 1988 relatif à la circulation maritime à proximité des plongeurs sous-marins (2^{ème} région – Atlantique)
- Arrêté n° 38/2005 du 30 juin 2005 réglementant la pratique de diverses activités de loisirs nautiques le long des côtes françaises de Méditerranée

Pêche sous marine

- Décret n° 90-618 du 11 juillet 1990 relatif à l'exercice de la pêche maritime de loisir (Journal officiel du 14 juillet 1990)
Modifié par décret n° 99-1163 du 21 décembre 1999 (Journal officiel du 30 décembre 1999)

Faune et flore

Décret n°78-959 du 30 août 1978 PORTANT PUBLICATION DE LA CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGE MENACEES D'EXTINCTION, ENSEMBLE 4 ANNEXES, OUVERTE A LA SIGNATURE A WASHINGTON JUSQU'AU 30 AVRIL 1973, PUIS A BERNE JUSQU'AU 31 décembre 1974

Modifications et amendements publiés par les décrets n° 96-226 du 15 mars 1996, n° 95-861 du 25 juillet 1995, n° 95-529 du 2 mai 1995, n° 93-251 du 23 février 1993, n° 90-863 du 21 septembre 1990, n° 86-1075 du 24 septembre 1986, n° 86-953 du 6 août 1986, n° 83-1206 du 23 décembre 1983, n° 82-840 du 22 septembre 1982 et n° 80-146 du 12 février 1980.

- Code de l'environnement – Notamment articles L. 332-1 et suivants, L. 415-5, R.* 211-1, R. 242-39 (2°)
Modifié par la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux (Journal officiel du 15 avril 2006)
- Arrêté du 25 janvier 1982 protégeant l'esturgeon (*Journal officiel* du 14 février 1982)
- Arrêté du 21 juillet 1983 relatif à la protection des les écrevisses autochtones (Journal officiel du 19 août 1983)
- Arrêté du 19 juillet 1988 relatif à la liste des espèces végétales marines protégées. (Journal officiel du 9 août 1988)
- Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national. (Journal officiel du 22 décembre 1988)
- Arrêté du 17 juillet 1991 fixant la liste des espèces de tortues marines protégées sur le territoire métropolitain et dans le département de la Guyane (Journal officiel du 17 août 1991)
Modifié par l'arrêté du 22 février 1993 (Journal officiel du 26 mars 1993)
- Arrêté du 2 octobre 1991 fixant la liste des tortues marines protégées dans le département de la Guadeloupe (Journal officiel du 19 novembre 1991)
- Arrêté du 7 octobre 1992 fixant la liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain (Journal officiel du 24 novembre 1992)
- Arrêté du 26 novembre 1992 fixant la liste des animaux de la faune marine protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain (Journal officiel du 19 janvier 1993)
- Arrêté du 16 mars 1993 fixant la liste des tortues marines protégées dans le département de la Martinique (Journal officiel du 26 mars 1993)
- Arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire (Journal officiel du 9 septembre 1993)
- Arrêté du 22 juillet 1995 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national (Journal officiel du 1^{er} octobre 1995)

Aires marines protégées

- Iles Chausey
Arrêté du 6 janvier 2005 portant désignation du site Natura 2000 îles Chausey (zone de protection spéciale) (Journal officiel du 15 janvier 2005)
- Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc
Décret n°98-324 du 28 avril 1998 portant création de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) (Journal officiel du 30 avril 1998)
- Archipel de Bréhat
Arrêté du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 côte de Trestel à la baie de Paimpol, estuaires du Jaudy et du Trieux, archipel de Bréhat (zone spéciale de conservation) (Journal officiel du 17 mai 2007)
- Réserve naturelle des Sept-Îles

Arrêté du 18 octobre 1976 portant création de la réserve naturelle dite des « Sept-Îles » (Journal officiel du 30 octobre 1976)

- Parc de la mer d'Iroise
Décret n° 2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise (Journal officiel du 2 octobre 2007)
- Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon
Décret n°96-613 du 9 juillet 1996 portant création de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée) (Journal officiel du 10 juillet 1996)
- Réserve naturelle du banc d'Arguin
Décret n°86-53 du 9 janvier 1986 PORTANT CREATION DE LA RESERVE NATURELLE DU BANC D'ARGUIN (GIRONDE) (Journal officiel du 14 janvier 1986)
- Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls
Décret n°90-790 du 6 septembre 1990 portant création de la réserve naturelle marine de Cerbère - Banyuls (Pyrénées-Orientales) (Journal officiel du 9 septembre 1990)
- Parc national de Port-Cros
Décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963 créant le parc national de Port-Cros (Journal officiel du 17 décembre 1963)
Décret n° 2007-757 du 9 mai 2007 portant classement de la réserve intégrale des îlots de Port-Cros dans le coeur du parc national de Port-Cros (Journal officiel du 10 mai 2007)
Arrêté préfectoral n° 33/2004 du 28 juin 2004 réglementant la circulation, le mouillage et la plongée sous-marine dans les eaux du parc national de Port-Cros.
Arrêté n° 7 du 29 juin 2004 portant réglementation des activités pouvant porter préjudice aux milieux naturels et à la biodiversité dans le parc national de Port-Cros.
- Réserve naturelle de Scandola
Décret n°75-1128 du 9 décembre 1975 PORTANT CREATION DE LA RESERVE NATURELLE DE SCANDOLA (CORSE) (Journal officiel du 11 décembre 1975)
- Réserve naturelle des bouches de Bonifacio
Décret du 23 septembre 1999 portant création de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (département de la Corse-du-Sud) (Journal officiel du 24 septembre 1999)
- Réserve naturelle de Saint-Martin
Décret n°98-802 du 3 septembre 1998 portant création de la réserve naturelle de Saint-Martin (Guadeloupe) (Journal officiel du 10 septembre 1998)
- Réserve naturelle de Saint-Barthélemy
Décret n°96-885 du 10 octobre 1996 portant création de la réserve naturelle de Saint-Barthélemy (Guadeloupe) (Journal officiel du 11 octobre 1996)
- Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin

Décret n°87-951 du 23 novembre 1987 PORTANT CREATION DE LA RESERVE NATURELLE DU GRAND CUL-DE-SAC MARIN (GUADELOUPE) (Journal officiel du 27 novembre 1987)

- Réserve naturelle des îles de la Petite-Terre

Décret n°98-801 du 3 septembre 1998 portant création de la réserve naturelle des îles de la Petite Terre (Guadeloupe) (Journal officiel du 10 septembre 1998)

- Réserve naturelle des marais de Kaw-Roura (Grand Connétable)

Décret n°98-166 du 13 mars 1998 portant création de la réserve naturelle des marais de Kaw-Roura (Guyane) (Journal officiel du 14 mars 1998)

- Réserve naturelle nationale marine de la Réunion

Décret n° 2007-236 du 21 février 2007 portant création de la réserve naturelle nationale marine de la Réunion (Journal officiel du 23 février 2007)

- Réserve naturelle nationale de l'îlot Mbouzi (Mayotte)

Décret n° 2007-105 du 26 janvier 2007 portant création de la Réserve naturelle nationale de l'îlot Mbouzi (Mayotte) (Journal officiel du 28 janvier 2007)

- Zone de protection de N'Gouja (Mayotte)

Arrêté préfectoral de 2001

- Réserve de Saziley (Mayotte)

Arrêté préfectoral de 1991

- Réserve de la passe en S (Mayotte)

Arrêté préfectoral de 1992

Les mineurs

- Code de l'action sociale et des familles – articles L. 227-1 et suivants, R. 227-1 à R. 227-30
- Arrêté du 20 juin 2003 relatif à la pratique*des activités physiques dans les centres de vacances et de loisirs sans hébergement (Journal officiel du 4 juillet 2003)
Modifié par arrêté du 3 juin 2004 (Journal officiel du 3 juin 2004)
Modifié par arrêté du 9 mai 2005 (Journal officiel du 9 mai 2005)
Modifié par arrêté du 3 octobre 2005 (Journal officiel du 3 octobre 2005)
- Instruction 03-115 JS du 8 juillet 2003 – conseils pour l'organisation de la pratique de certaines activités physiques en centre de vacances et centres de loisirs sans hébergement
- Arrêté du 22 septembre 2006 relatif aux déclarations préalables aux accueils de mineurs prévues à l'article R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles (Journal officiel du 15 novembre 2006)
- Instruction n° 07-067JS du 20 avril 2007 – réglementation des séjours spécifiques sportifs – modification du code de l'action sociale et des familles concernant l'accueil des mineurs en dehors du domicile parental

Navire support de plongée

- Convention du 20 octobre 1972 sur le règlement international pour prévenir les abordages en mer (publiée par décret n° 77-733 du 6 juillet 1977 – Journal officiel du 8 juillet 1977)

- Décret n° 73-912 du 21 septembre 1973 portant règlement général de police de la navigation intérieure (Journal officiel du 26 septembre 1973)
- Décret n° 77-778 du 7 juillet 1977 relatif au règlement international pour prévenir les abordages en mer (Journal officiel du 13 juillet 1977)
- Loi n° 83-581 du 5 juillet 1983 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution (Journal officiel du 6 juillet 1983)
- Décret n° 84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution (Journal officiel du 1^{er} septembre 2004)
Modifié par décret n° 87-789 du 28 septembre 1987 (Journal officiel du 29 septembre 1987)
Modifié par décret n° 96-859 du 26 septembre 1996 (Journal officiel du 3 octobre 1996)
Modifié par décret n° 99-489 du 7 juin 1999 (Journal officiel du 12 juin 1999)
Modifié par décret n° 2004-106 du 29 janvier 2004 (Journal officiel du 5 février 2004)
Modifié par décret n° 2006- du 7 juin 2006 (Journal officiel du 8 juin 2006)
- Arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (Journal officiel du 27 février 1988)
Modifié en dernier lieu par l'arrêté du 11 mars 2008 (Journal officiel du 8 avril 2008) et son Annexe : DIVISION 240 NAVIRES DE PLAISANCE À USAGE PERSONNEL ET DE FORMATION, DE LONGUEUR DE COQUE INFÉRIEURE À 24 M
- Décret n° 88-531 du 2 mai 1988 portant organisation du secours, de la recherche et du sauvetage des personnes en détresse en mer (Journal officiel du 6 mai 1988)
- Décret n° 92-1166 du 21 octobre 1992 relatif à la conduite en mer des navires de plaisance à moteur (Journal officiel du 27 octobre 1992)
Modifié par décret n° 94-411 du 25 mai 1994 (Journal officiel du 26 mai 1994)
Modifié par décret n° 98-1251 du 29 décembre 1998 (Journal officiel du 30 décembre 1998)
- Décret n° 2002-1283 du 18 octobre 2002 relatif à la délivrance du certificat restreint de radiotéléphoniste du service mobile fluviale (...) (Journal officiel du 25 octobre 2002)
- Instruction 06-135 JS du 3 août 2006 relative à l'application des dispositions réglementaires en matière d'établissement d'activités physiques et sportives (APS) de plongée subaquatique – Classification du navire support de l'activité
- Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur (Journal officiel du 3 août 2007)
- Arrêté du 28 août 2007 relatif à la compétence territoriale (Journal officiel du 8 septembre 2007)

La filière professionnelle

- Application des articles L. 4111-1, L.4111-2 et L. 4111-3 du code du travail
- Décret n° 90-277 du 28 mars 1990 relative à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare (Journal officiel du 29 mars 1990)
- Arrêté du 15 mai 1992 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail en milieu hyperbare (Journal officiel du 26 juin 1992)
- Instruction n° 9800021GHS du 3 décembre 1998 relative à la réglementation de la plongée subaquatique scientifique
- Manuel des procédures de sécurité en milieu hyperbare applicables aux activités placées sous le contrôle du DRASSM, du 16 avril 2008

BEES

- Arrêté du 10 avril 1996 fixant les conditions d'obtention de la partie spécifique du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option plongée subaquatique, à l'issue d'une formation modulaire (Journal officiel du 13 mai 2004)
Modifié par arrêté du 05 mai 2004 (Journal officiel du 13 mai 2004)
- Instruction n° 04-107 JS : application de l'arrêté du 05 mai 2004 modifiant l'arrêté du 10 avril 1996 fixant les conditions d'obtention de la partie spécifique du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option plongée subaquatique, à l'issue d'une formation modulaire

Epaves et biens culturels maritimes

- Loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes
- Décret n° 61-1547 du 26 décembre 1961 fixant le régime des épaves maritimes
Modifié par décret n° 91-1226 du 5 décembre 1991 (Journal officiel du 7 décembre 1991)
- Article 7 de la loi n° 89-874 du 1^{er} décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes et modifiant la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques (Journal officiel du 5 décembre 1989)
- Décret n° 91-1226 du 5 décembre 1991 pris pour l'application de la loi n° 89-874 du 1^{er} décembre 1989 (Journal officiel du 7 décembre 1991)
- Arrêté du 8 février 1996 (Journal officiel du 20 février 1996)
- Code du patrimoine – articles L. 532-1 à L. 532-14, L. 544-6 et L. 544-7

Polynésie française

- Délibération n° 1992-176 AT du 20 octobre 1992 relative aux garanties de techniques et de sécurité dans les clubs, centres, écoles, organismes de plongée subaquatique sportive et de loisirs en Polynésie française.
Modifiée par délibérations 97-2 APF du 20 octobre 1997, 99-77 du 11 mai 1999 et 2001-50 du 19 avril 2001

Nouvelle-Calédonie

- Délibération n° 307 du 27 août 2002 relative à la plongée à l'air en Nouvelle-Calédonie

Le matériel

- Décret n° 84-74 du 26 janvier 1984 fixant le statut de la normalisation (Journal officiel du 1^{er} février 1984)
Modifié par décrets n° 91-283 du 19 mars 1991 (Journal officiel du 20 mars 1991), n° 93-1235 du 15 novembre 1993 (Journal officiel du 17 novembre 1993), n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 (Journal officiel du 4 août 2006)
- Arrêté du 20 février 1985 relatif au renouvellement de l'épreuve des bouteilles en acier utilisées pour la plongée sous-marine (Journal officiel du 28 février 1985)
Modifié par arrêté du 20 mai 1985 (Journal officiel du 30 mai 1985)
- Arrêté du 18 novembre 1986 portant dérogation à l'arrêté du 20 février 1985 relatif au renouvellement de l'épreuve des bouteilles en acier utilisées pour la plongée sous-marine (Journal officiel du 29 novembre 1986)
- Décret n° 94-689 du 5 août 1994 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des équipements de protection individuelle pour la pratique sportive ou de loisirs (Journal officiel du 12 août 1994)

- Décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression (Journal officiel du 15 décembre 1999)
- Arrêté du 21 décembre 1999 relatif à la classification et à l'évaluation de la conformité des équipements sous pression (Journal officiel du 28 décembre 1999)
- Arrêté du 21 décembre 1999 portant habilitation d'organismes pour l'application du décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression
Arrêtés du 28 décembre 2007 portant habilitation d'organismes en application du décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression (Journal officiel du 18 janvier 2008)
- Arrêté du 15 mars 2000 relatif à l'exploitation des équipements sous pression (Journal officiel du 22 avril 2000)
Modifié par arrêté du 30 mars 2005 (Journal officiel du 23 avril 2005)
- Arrêté du 18 septembre 2000 fixant la date d'entrée en application de l'article 14 du décret du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression (Journal officiel du 23 septembre 2000)
- Décret n° 2001-386 du 3 mai 2001 relatif aux équipements sous pression transportables (...) (Journal officiel du 6 mai 2001)
- Arrêté du 28 décembre 2007 portant habilitation d'organismes en application du décret n° 2001-386 du 3 mai 2001 relatif aux équipements sous pression transportables (Journal officiel du 18 janvier 2008)
 - Directive 89/686/CEE du Conseil, du 21 décembre 1989, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux équipements de protection individuelle (Journal officiel des communautés européennes du 30 décembre 1989)
 - Modifiée par directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993 (Journal officiel des communautés européenne du 30 août 1993)
 - Modifiée par directive 93/95/CEE du 29 octobre 1993 (Journal officiel des communautés européennes du 9 novembre 1993)
 - Modifiée par directive 96/58/CEE du 3 septembre 1996 (Journal officiel des communautés européennes du 18 septembre 1996)
 - Directive 97/23/CE du parlement et du Conseil, du 29 mai 1997, relative au rapprochement des législations de Etats membres concernant les équipements sous pression (Journal officiel des communautés européennes du 9 juillet 1997)
 - Norme NF EN 1972 – Octobre 1997 – Accessoires de plongée – Tubas – Exigences de sécurité et méthode d'essai.
 - Norme NF S81-515 - Septembre 1990 – Horlogerie – Méthode de contrôle des montres étanches
 - Norme NF S81-518 – Septembre 1990 – Horlogerie – Méthode de contrôle des montres de plongée
 - Norme NF S86-605 – Septembre 1990 – Horlogerie – cahier des charges pour l'épreuve d'étanchéité à l'eau des boîtes de montres
 - Norme NF EN 138 – Février 1995 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire isolants à air libre avec masque complet, demi-masque ou ensemble embout buccal – Exigence, essais, marquage
 - Norme NF EN 269 – Février 1995 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire isolants à air libre à ventilation assistée avec cagoule – exigences, essais, marquage.

- Norme NF EN 145 – décembre 1997 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit fermé, du type à oxygène comprimé ou oxygène-azote comprimé – Exigence, essais, marquage
- Norme NF EN 1809 – Janvier 1998 – Accessoires de plongée – Bouées d'équilibrage – exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai.
- Norme NF EN 136 – Mars 1998 – appareils de protection respiratoire – Masques complets – Exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN ISO 13341 – mars 1998 – Bouteilles à gaz transportables – Montage des robinets sur les bouteilles à gaz.
- Norme NF EN 140 – Décembre 1998 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire - Demi-masques et quart de masques – Exigence, essais, marquage
- Norme NF EN 12628 – Septembre 1999 – Accessoires de plongée – Bouées d'équilibrage et de sauvetage combinées – Exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai.
- Norme NF EN 250 – Mai 2000 – Appareils respiratoires – Appareils de plongée autonomes à air comprimé et à circuit ouvert – Exigences, essais, marquage
- Norme NF EN 13319 – Juin 2000 – Accessoires de plongée – profondimètres et instruments combinant la mesure de la profondeur et du temps – exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai
- Norme NF EN 13274-2 – Avril 2001 – Appareils de protection respiratoire – Méthode d'essai – Partie 2 : essais pratiques de performance
- Norme NF EN 13274-3 – Décembre 2001 – Appareils de protection respiratoire – Méthode d'essai – Partie 3 : détermination de la résistance respiratoire
- Norme NF EN 142 – Novembre 2002 – Appareils de protection respiratoire – Ensembles embouts buccaux – Exigence, essais, marquage
- Norme NF EN 13794 – avril 2003 – Appareils de protection respiratoire – appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit fermé pour l'évacuation – Exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN 402 – Octobre 2003 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé, à soupape à la demande avec masque complet ou ensemble embout buccale pour l'évacuation – exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN 13949 – Novembre 2003 – Appareils respiratoires – Appareils de plongée autonomes à circuit ouvert utilisant du Nitrox et de l'oxygène comprimé – Exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN 144-3 – Novembre 2003 – Appareils de protection respiratoire – Robinets de bouteille à gaz – Partie 3 : raccords de sortie pour gaz de plongée Nitrox et oxygène
- Norme NF EN 14143 – Mai 2004 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de plongée autonomes à circuit fermé.
- Norme NF EN 14435 – Novembre 2004 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec

- un demi-masque conçus exclusivement pour une utilisation en pression positive – Exigence, essais, marquage
- Norme NF EN 14593-1 – Août 2005 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande – Partie 1 : appareil avec masque complet – exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN 14593-2 – Août 2005 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande – Partie 2 : appareil avec demi-masque à pression positive – exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN 14594 – Août 2005 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé à débit continu – exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN 14225-1 – septembre 2005 – vêtements de plongée – Partie 1 : combinaisons isothermes – Exigences et méthodes d'essais
- Norme NF EN 14225-2 – septembre 2005 – vêtements de plongée – Partie 2 : combinaisons étanches – Prescriptions et méthodes d'essais
- Norme NF EN 14225-3 – septembre 2005 – vêtements de plongée – Partie 3 : vêtements avec système de chauffage ou de refroidissement actif (ensembles) – Prescriptions et méthodes d'essais
- Norme NF EN 14225-4 – septembre 2005 – vêtements de plongée – Partie 4 : vêtements de plongée à pression atmosphérique – Exigences relatives aux facteurs humains et méthodes d'essais
- Norme NF EN 529 – Janvier 2006 – Appareils de protection respiratoire – Recommandations pour le choix, l'utilisation, l'entretien et la maintenance – Guide.
- Norme NF EN 14529 – Janvier 2006 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec demi-masque et soupape à la demande à commande à première inspiration, à pression positive, pour l'évacuation uniquement
- Norme NF EN 250/A1 – Septembre 2006 – Appareils respiratoires – Appareils de plongée autonomes à air comprimé et à circuit ouvert – Exigences, essais, marquage.
- Norme NF EN 137 – Janvier 2007 – Appareils de protection respiratoire – Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec masque complet – Exigences, essais, marquage.

Secourisme

- Arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours (Journal officiel du 9 juin 2000)
- Arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (Journal officiel du 1^{er} août 2007)
- Circulaire n° NOR/INT/E/07/00094/C du 25 septembre 2007, application des arrêtés du 24 juillet 2007 relatifs à la formation des citoyens acteurs de sécurité civile
- Arrêté du 14 novembre 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » (Journal officiel du 23 novembre 2007)



COMMISSION INTER REGIONALE EST DE NAGE AVEC PALMES

Calendrier Actions Régionale EST Saison 2008 - 2009

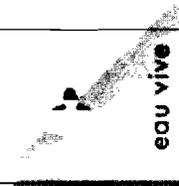
DATES		P/LD	Titre et lieu de la compétition	Organisateur
DU	AU			
20/09/08	21/09/08		Réunion Commission Nationale (Présidents CRNP+RTR+RRJ+CTS) à PARIS	CNNP
28/10/08	01/11/08		Stage national de détection à Antibes	CNNP
31/10/08	05/11/08		Stage de formation EF1 à Vittel (Vosges) (annulé)	CNNP
01/11/08	04/11/08		Stage Interzones Vittel(Ile de France/Picardie-Nord/Pas de Calais-EST)	CRNP
16/11/08	16/11/08	P	Championnat de Meuse Verdun	CSV
05/12/08	07/12/08		OFAJ - Séminaire des entraîneurs à Toulouse	CNNP
07/12/08	07/12/08	P	Journée du Demi Fond Longwy	CSABL
18/01/09	18/01/09	P	Championnat 54 Longwy	CSABL
01/02/09	01/02/09	P	Challenge Régional des Clubs/Uckange	CRNP
07/02/09	11/02/09		Stage Elite Régional d'Hiver Vittel	CRNP
14/02/09	15/02/09	P	Manche Coupe du Monde à AIX	CNNP
21/02/09	01/03/09		Stage national non élargi de ski des SHN (date à confirmer et lieu à définir)	CNNP
28/02/09	01/03/09		Formation Initiateur	
08/03/09	08/03/09	P	Championnat d'Alsace Sélestat	CPS
14/03/09	15/03/09		Assemblée Générale Comité EST Lunéville	
22/03/09	23/03/09		Assemblée Générale FFESSM Paris	
22/03/09	22/03/09	P	Championnat des Vosges Formation et Recyclage des Juges	SCV
28/03/09	29/03/09	P	Coupe de France des Clubs à CHERBOURG	CNNP
04/04/09	11/04/09		Stage Elite Régional de Printemps Vittel	CRNP
11/04/09	19/04/09	P+LD	stage national élargi préparation équipe de France Piscine à Antibes et LD à La Grande Motte	CNNP
19/04/09	19/04/09	P	Championnat de Moselle/Lieu à confirmer	CODEP
25/04/09	26/04/09	LD	Compétition sélection à Tours ou à Vaires Torcy	
01/05/09	01/05/09	LD	Traversée d'Epernay-Chpt Régional-Sélection Chpt France	HGC
10/05/09	10/05/09	P	Championnat Régional Forbach	SCAF
17/05/09	17/05/09	LD	Championnat Régional LD Guebwiller	PDF
24/05/09	24/05/09	P	Interclub Moyeuve Grande	MCM
28/05/09	31/05/09	P+LD	Championnats de France Séniors Epinal	CNNP
06/06/09	07/06/09	P	Championnats de Zones piscine - journée nationale	CNNP
12/06/09	14/06/09	P+LD	Championnats de France Junior à Nogent sur Marne	CNNP
21/06/09	21/06/09	LD	Championnat de Franche Comté-Lac Brognart	CMSA
21/06/09	21/06/09	LD	Championnats de France des Maître LD à Balaruc les Bains (Sète)	CNNP
26/06/09	29/06/09	P	Stage de préparation aux Championnats d'Europe juniors (lieu à confirmer)	CNNP
28/06/09	28/06/09	LD	Descente de la Marne-Fête des Jards Châlons	HGC
août-09	août-09	P+LD	Championnats d'Europe juniors à Zagreb (Croatie)	CNNP
05/07/09	14/07/09		Jeux de la CMAS Tunis	CNNP
22/07/09	25/07/09		Worlgames Kaohsiung	CNNP
		P+LD	Stage de préparation Jeux CMAS date et lieu à définir	CNNP
			Formation Initiateur(Date et Lieu à Définir)	CRNP

Mis à jour le : 25 Janvier 2009
Le Président de la CRNP : AIME Gilles

COMITE EST - CR - CD54 - CD67 & CD88

Nage en Eaux Vives

CALENDRIER Prévisionnel 2009 (Ed. Fev 2009)



Stages préparatoires Flotteurs d'argent / initiateurs / Or

- Stage I 11 - 12 - 13 avril 2009 Alpes (Bourg St Maurice)
- Stage II 1 - 2 -3 mai 2009 Jura - Suisse
- Stage Examen 26 27 septembre 2009 Morvan (Cure)

Nous nous réservons la possibilité de déplacer ou d'annuler un ou plusieurs stages selon les problèmes rencontrés (nombre de candidats, leur niveau, la météo, la disponibilité des moniteurs...)

Inscriptions auprès de Marc SCHNEIDER

Sortie Découverte - Initiation - BASSIN ARTIFICIEL-

25 avril 2009	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
16 mai 2009	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
20 juin 2009	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
29 août 2009	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
5 septembre 2009	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber

Courant mai	Fête du nautisme Epinal	Resp.: CD88 JF Bodenreider
Courant juin	Tomblaine - HandiNev	Resp.: CD54 JL François

Pour les sorties sur Huningue, les dates doivent obligatoirement être confirmées auprès de Philippe GRUBER.

Les sorties Morvan et Epinal peuvent être accessibles aux handicapés moteur et/ou visuel

(Descente en tandem - Préparation indispensable)

D'autres dates pourront se greffer selon la demande. Attention le nombre de places est limité.

Sortie Découverte - Initiation - MILIEU NATUREL -

- 13 - 14 juin 2009 Morvan (Chaloux)
- 15 16 août 2009 Nev Enfants Morvan (HandiNev sous réserve) (Chaloux)
- 26 27 septembre 2009 Morvan (Cure)
- 10 - 11 octobre 2009 Morvan (Cure)
- 7 - 8 novembre 2009 Morvan (Cure)

Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.

Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER

Sortie Découverte - Perfectionnement - MILIEU NATUREL -

- 1 - 2 Mai 2009 Sarine ou Jura/ Rifanev

Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.

Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER

NB : Le matériel de nage (flotteurs, combinaison, casque, gilet) sera prêté prioritairement aux baptêmes.

Contacts

Marc SCHNEIDER (CR Est)

5, rue du melon - 67540 OSTWALD schneider.marc@iutlpa.u-strasbg.fr

☎ 03 88 66 75 54

Jean François BODENREIDER (88)

3, rue Haute 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU jf.bodenreider@wanadoo.fr

☎ 03 29 89 65 05

Philippe GRUBER (67)

16b, Rue des champs 67201 ECKBOLSHEIM gruberphilippe@yahoo.fr

☎ 06 81 66 87 62

Xavier AUBIN (10)

11 rue des combattants d'AFN 10190 BUCEU sur Othe xavier-aubin@sfr.fr

☎ 03 25 40 75 75

Jean Louis FRANCOIS (54)

2 rue de décauville 54200 DOMMARTIN Les Touls jlfap@free.fr

☎ 06 61 77 70 76

CALENDRIER DES ACTIVITES 2009 (MAJ du 18/01/2009)

STAGES D'INITIATION ET INTERCLUBS

Samedi 25 avril	IC n° 1 + initiation LA WANTZENAU	ACAL + CROS/CDOS
Dimanche 17 mai	Initiation à GUEBWILLER	CROS
Samedi 30 mai	IC n° 2 + initiation LA WANTZENAU	CDOS
Samedi 13 juin	IC n° 3 + initiation LA WANTZENAU	CPS + CROS/CDOS
Samedi 4 juillet	IC n° 4 + initiation PLOBSHEIM	GAZ-ELEC + CROS/CDOS
Samedi 22 août	IC n° 5 + initiation PLOBSHEIM + Orientation de nuit	CROS/CDOS
Samedi 5 septembre	IC n° 6 + initiation LA WANTZENAU	PACS + CROS/CDOS
Samedi 26 septembre	IC n° 7 + initiation LA WANTZENAU	CROS/CDOS

AUTRES STAGES POSSIBLES SUR DEMANDE (se renseigner)

CHAMPIONNATS REGIONAUX et MANCHES de COUPE DE FRANCE

02 – 03 mai	Challenge Dominique Bourgeois (5P + M)	CHÂLETTE-SUR-LOING
09 mai	Championnat de France PARALLELE et MONK	BRUMATH
10 mai	Championnat Est (ET + M)	BRUMATH
21 – 22 mai	Championnat Centre (5P + M + EQ A)	BROU
23 mai	Stage Club France	BROU
19 – 20 septembre	Trophée des Cigognes (ET + 5P + EQ C)	LA WANTZENAU

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL

27 - 28 juin Championnat de France individuel (ET + 5P + M) BISCHHEIM

COUPES DU MONDE ET CHAMPIONNATS DU MONDE

05 - 07 juin	Coupe du Monde LIBEREC (5P)	REPUBLIQUE TCHEQUE
06 – 16 juillet	Championnats du MONDE	TUNISIE
10 – 13 septembre	Coupe du Monde STÖRITZEE (Etoile)	ALLEMAGNE

Renseignements : Annick KERNEL 2, rue Charles Gounod 67600 SELESTAT
Tél. 03 69 64 03 70 - Tél. / Fax : 03 88 82 59 72 – Port. : 06 88 64 22 10 e-mail : akernel@club-internet.fr



COMITE INTER-REGIONAL EST

Rapport d'activités de la saison 2007/2008 de la commission interrégionale EST d'orientation subaquatique.

STAGES D'INITIATION ET INTERCLUBS

De fin avril à fin septembre, cinq rencontres interclubs (IC) servant également de stage d'initiation à l'orientation sportive (niveau 1 ou qualification technique pour la pratique de l'orientation subaquatique + assurance Loisir 1 minimum) se sont tous déroulés dans le département 67 : quatre IC au plan d'eau de LA WANTZENAU et un à PLOBSHEIM.

Ont participé à au moins une de ces rencontres :

- 12 nageurs (11 interrégionaux, 10 alsaciens) en catégorie 1,
- 3 nageurs interrégionaux (1 alsacien) en catégorie 2 et
- 9 nageurs (7 interrégionaux, 3 alsaciens) en catégorie 3 ; soit un total de 24 compétiteurs (-2), appartenant à 9 clubs (7 interrégionaux, 4 alsaciens).

La participation moyenne était de 11,8 (+2,4) orienteurs par interclubs (mini à 7 et maxi à 16) avec des participants venant également d'Ile de France (nageurs avec palmes du CASV de Versailles et du PPO de Paris).

En fin de saison, 14 orienteurs ont été récompensés au niveau interrégional.

Les premières places du trophée des interclubs ont été remportées par:

- **PLOETZE Florence** du CPS / Sélestat en catégorie 1 qui devance **PAFFONI Yvon** du CSV / Verdun.
- **CANTIN Gabrielle** du CPS / Sélestat en catégorie 2 qui devance **DISCOURS Bruno** et **MERLING Olivier** du Marine Club / Nancy.
- **CORDIER Mathieu** du CPS / Sélestat en catégorie 3 qui devance **MUHLENBACH Cédric** et **BRONN Christophe** du Gaz-Elec / Strasbourg.

Au classement régional et national toutes catégories : 1^{er} CPS / Sélestat - 2^{ème} ACAL / Strasbourg - 3^o CSV / Verdun.

Au Trophée national Jacques Dumas (casque de scaphandrier) qui prend en compte uniquement le classement de la catégorie 3 : 1^{er} CPS / Sélestat - 2^o Gaz-Elec / Strasbourg- 3^o CASV / Versailles (PLKW / Kruth : 3^o club interrégional).

La Coupe René Lélias reste ancrée au comité EST.

CHAMPIONNATS REGIONAUX

3 manches de la Coupe de France se sont disputées cette année, dont 2 dans le comité Est.

- 13 compétiteurs régionaux ont participé au **championnat CENTRE à BROU** (1^{ère} manche de la Coupe de France – 14 & 15 mai 2008) :
- **Annick KERNEL** du CPS – Sélestat se classe 1^{ère} et Florence PLOETZE également du CPS – Sélestat se classe 2^{ème} chez les dames.
- **Pascal KNOBLOCH** du CPS – Sélestat se classe 1^{er}, Tobias PLOETZE également du CPS – Sélestat 2^{ème} et Cyrille STOPIELLO du PACS-Strasbourg 3^{ème} chez les hommes.
- **Les équipes féminine et masculine du CPS se classent 1^{ère}.**
- Les équipes masculines du PACS et de l'ACAL se classent respectivement 2^{ème} et 3^{ème}.

**Composition du Comité Directeur de l'Est
Elu par l'A.G. de Lunéville le 6 février 2005.**

Bureau

Président VASSEUR Gabriel

6, rue de Fagnières 51510 St-Gibrien
Tél. 0326 64 14 98
06 22 11 49 40 – gabyvass@club-internet.fr

Présid. Adj. BERGMANN Christian

38, rue Principale 67270 Wickersheim
Tél/Fax 0388 91 95 19
christian.bergmann@unistra.fr

Vice Présid. BONNET Daniel

22, rue Moulin Cliquot 51100 Reims
Tél. 0326 82 76 45 – Fax 0326 78 42 05
Dbonnet51@aol.com

Vice Présid. (femme) DAVID Sylvie

21, rue Boussière Avignon - 39200 St Claude
Tél. 0384 45 09 87 – cd39.plongee@wanadoo.fr

Vice Présid. LECLERE Philippe

3, Avenue Joffre 57000 Metz
Tél. 0387 66 52 52
phleclere@numericable.fr

Secrét. Gal. DEPIT Gérard

5, rue Casanova 51430 Tinqueux
Tél. 0326 09 90 56 – Fax 0326 09 90 67
06 34 11 39 45 – depitge@club-internet.fr

Trésorier Gal. GUILLAUME Louis

20, rue Haço 54300 Lunéville
Tél. 0383 73 59 12 – Fax 0383 73 31 07
louis.guillaume@orange.fr

Secrét. Adj. (femme) SPIHLMANN Josiane

21 Domaine d'Orfeuil 67600 EBERSHEIM
Tél. 0388 92 64 63 – Port. 06 84 82 97 29
jospi@club-internet.fr

Trésorier Adj. ROSENBERGER Guy

8, impasse du Muguet 57800 Freyming Merlebach
Tél. 0387 04 77 17
guy.rosenberger@gmail.com

Autres membres du Bureau

Chargé Mission auprès Trésorier Gal.

NOSAL Christian
43 rue Château Jeannot 57100 Thionville
Tél. 0382 34 66 21 / 06 76 72 87 14
cristian.nosal@wanadoo.fr

Membres ALIN François

17 rue des Charmes 51370 Champigny s/Vesle
Tél. 0326 84 51 85
françois.alin@wanadoo.fr

BARKATE Léo

1, rue des Mimosas 67400 Illkirch
Tél. 0388 34 28 80 / Fax 0388 66 23 71
leobarkate@free.fr

CAILLERE Laurent

1 rue Ph. Bellocq 67450 Mundolsheim
Tél. 0388 20 20 10
Laurent.caillere@wanadoo.fr

CHAUVIERE Pascal

138, rue du Petit Arbois 54520 Laxou
Tél. 0383 98 04 79 – CHOCHO54@aol.com

CHIRON Grégoire

5, rue Gérard Philippe 08300 Rethel
Tél. 06 80 24 79 77
gchiron@groupama-ne.fr

GAUNARD Michel

189 rue de Lorraine 54400 Cosnes et Romain
Tél. 0382 89 71 07
mgaunard@club-internet.fr

GRANDCLEMENT Joël

5, rue de la Glacière 39200 St Claude
Tél. 0384 45 43 32 – Fax 0384 45 82 94
joel.gr@wanadoo.fr

Femme KERNEL Annick

2, rue Charles Gounod 67600 Sélestat
Tél./ Fax. 0388 82 59 72
akernel@club-internet.fr

KOBLER René

62, rue des Cigognes 67540 Ostwald
Tél. 0388 55 42 25 – Fax 0388 66 15 75
rkobler@wanadoo.fr

SCA ERTLE Raymond

Aquadif 15 r.P. & M. Curie 67540 Ostwald/Vigie

**CONSEIL DISCIPLINAIRE
DU COMITE INTERREGIONAL DE L'EST DE LA
FFESSM**

ELECTIONS A L'INTERIEUR DU COMITE DIRECTEUR :

BONNET Daniel

22, rue Moulin Cliquot 51100 Reims
Tél. 0326 82 76 45 – Fax 0326 78 42 05
Dbonnet51@aol.com

GRANDCLEMENT Joël

5, rue de la Glacière 39200 St Claude
Tél. 0384 45 43 32 – Fax 0384 45 82 94
joel.gr@wanadoo.fr

BERGMANN Christian

38, rue Principale 67270 Wickersheim
Tél/Fax 0388 91 95 19
christian.bergmann@unistra.fr

LECLERE Philippe

3, av. Joffre 57000 Metz
Tél. 0387 66 52 52
phleclere@numericable.fr

ELECTIONS A L'EXTERIEUR DU COMITE DIRECTEUR :

LANOTTE Didier Avocat

34, rue Félix Faure 54000 Nancy
Tél. 0383 28 62 22 – Fax 0383 28 87 23

MULLER-HIMBER Anne Juriste

6 rue du Ramponnot 88200 Remiremont
Tél. 0329 22 37 11 annehimber@yahoo.fr

PICCO Arthur

102, rue de Verdun 57700 Hayange

LIVET Georges Instructeur Nat

28, rue David 51100 Reims
Tél. 0326 88 31 33

GOSSET Jean-Paul Instructeur Ral.

29, rue Passe Demoiselle 51100 Reims
Tél. 0326 08 01 11

FONCTIONS SPECIFIQUES :

Greffier

CHIRON Grégoire

5, rue Gérard Philippe 08300 Rethel
Tél. 0680 24 79 77 et 0324 39 52 29

FORMULAIRES

MODIFICATIONS DES CLUBS

Nouveau président

Nouvelle adresse

Nouvelles coordonnées

N° d'affiliation du club : 06 ____

Nom / prénom du Président : _____

Adresse du Président : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. du Président _____ Date d'élection _____

Date de la décision _____

Nous vous rappelons que seules les modifications officielles décidées par les instances dirigeantes seront prises en compte.

A adresser à : Josiane Spihlmann
21 Domaine d'Orfeuil
67600 EBERSHEIM

Date : _____
Ratification obligatoire du Président du club et cachet officiel :

✂-----

MISE A JOUR DES CADRES ACTIFS DEVANT RECEVOIR INFO EST

(formulaire ne pouvant être adressé que par le Président du club).

Veuillez signaler les changements d'adresse mais aussi les noms à retirer du fichier

N° d'affiliation du club : 06 ____

Nom et prénom du cadre actif :

Son adresse :

Nom du Président :

sa signature :

Cachet du club :

A adresser à : Josiane SPIHLMANN
21 Domaine d'Orfeuil
67600 EBERSHEIM

Gabriel VASSEUR – PRESIDENT

6, rue de Fagnières 51510 SAINT GIBRIEN
Tél. 03 26 64 14 98
gabyvass@club-internet.fr
Courrier d'intérêt général à titre personnel ou confidentiel

Gérard DEPIT – SECRETAIRE GENERAL

5, rue D. Casanova 51430 TINQUEUX
Tél. 06 34 11 39 45 – Fax 03 26 09 90 67
depitge@club-internet.fr
Courrier d'administration générale, renseignements administratifs, relations avec la FFESSM, organisation générale du Comité.
Tenue du fichier des adresses des clubs du Comité (veuillez informer de tout changement : adresse, président)

Louis GUILLAUME – TRESORIER

20, rue Haxo 54300 LUNEVILLE
Tél. 03 83 73 59 12 - Port. 06 83 11 88 70 – Fax 03 83 73 31 07
louis.guillaume@orange.fr
Gestion, commandes et retours de licences : les chèques doivent être libellés à l'ordre du Comité Régional EST.

Josiane SPIHLMANN

21 Domaine d'Orfeuil 67600 EBERSHEIM
Tél. 03 88 92 64 63 – Port. 06 84 82 97 29
jospi@club-internet.fr
Réception des documents destinés à paraître dans INFO EST
Contacts pour publicité dans INFO EST
Tenue du fichier des cadres actifs des clubs recevant Info Est

Andrée ROSENBERGER

8 Impasse du Muguet – 57800 Freyming-Merlebach
Tél. 03 87 04 77 17 andree.rosenberger@laposte.net
Fournitures fédérales :
Veuillez libeller vos chèques à l'ordre du Comité Régional EST

Charlie GOUIN - TIV

10, rue des Mines 90200 LEPUIX-GY
Tél. 03 84 29 02 87 – Fax 03 84 29 04 17
charlie.gouin@utbm.fr
Renseignements et stages TIV

Danièle BOUVIER – tél. 0326 58 14 17

3, rue du Pavé – 51480 Champlatt et Boujacourt
daniele-bouvier@wanadoo.fr

Yves GAERTNER – tél. 0389 60 13 18

11, rue de Coehorn – 68100 MULHOUSE
Yves.gaertner@orange.fr
Référents Secourisme pour la CTR

Lydie BARTHEZ

11, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT
raoul.barthez@wanadoo.fr
Demandes de cartes d'autorisation de plonger dans les lacs du Haut-Rhin.

Joël GRANDCLEMENT

5, rue de la Glacière 39200 ST CLAUDE
Tél. 0384 45 43 32 – Fax.0384 45 82 94 –P.0680752842
Demandes d'autorisation de plonger dans les lacs du Jura. - cd39.plongee@wanadoo.fr

Alain LAUMONIER - Plongée Enfants

8 rue Gges Laufenburger 67400 ILLKIRCH
Tél. 03 69 20 36 62 / Port.06 09 81 20 17
alain.laumonier@evc.net

APNEE

Ernest BEINING 31 avenue de la Sapinière
57490 CARLING
e.beining@ffessm.fr

ARCHEOLOGIE

Jacques NOEL BP.2 – 6, rue du Moulin 57192 Florange
Cedex
Tél. 03 82 58 53 81

AUDIO VISUELLE

Léo BARKATE 1, rue des Mimosas 67400 ILLKIRCH
Tél. 03 88 34 28 80 – Fax 03 88 44 20 47
leobarkate@free.fr

BIOLOGIE & ENVIRONNEMENT

Christian BERGMANN 38, rue Principale
67270 WICKERSHEIM
Tél/Fax 03 88 91 95 19
christian.bergmann@unistra.fr

HOCKEY SUB.

Pascal SZCZEPANIAK Route de Vinay
51530 St Martin d'Ablois
Tél. 03 26 59 48 45 – pascal.szczepaniak@wanadoo.fr

JURIDIQUE

Anne MULLER-HIMBER 6 rue du Ramponnot
88200 Remiremont
Tél. 03 29 22 37 11
annehumber@yahoo.fr

MEDICALE et PREVENTION

Daniel BONNET 22, rue du Moulin Cliquot
51500 Taissy
Tél. 03 26 78 42 00 – Fax 03 26 78 42 05
Dbonnet51@aol.com

NAGE AVEC PALMES

AIME Gilles 80 – Les Chardons
57270 Uckange
Tél. 03 82 86 12 73 – Fax 03 82 34 94 32
president@nageavecplalmes-est.com

NAGE EN EAUX VIVES

Marc SCHNEIDER 5, rue du Melon 67540 Ostwald
Tél. 03 88 66 75 54
Marc.schneider@tutlpa.u-strasbg.fr

ORIENTATION

Annick KERNEL 2, rue Charles Gounod 67600 Sélestat
Tél./Fax. 03 88 82 59 72
akernel@club-internet.fr

SOUTERRAINE

Lucien CIESIELSKI 23, rue Ch.de Gaulle
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 61 52 60
lucien.ciesielski@wanadoo.fr

TECHNIQUE

Michel GAUCHET 12, Impasse du Petit Bois
25700 Valentigney
Tél/Fax 03 81 37 41 77
GAUCHET MICHEL@wanadoo.fr

COMITES DEPARTEMENTAUX DE L'EST

CD08 ARDENNES	PICART STEPHANE E-mail spicart@wanadoo.fr	17 rue Hippolyte Taine 08330 VRIGNE AUX BOIS	tel 03.24.52.12.57 fax 03.24.52.17.50 por	20/11/2008
CD10 AUBE	PRIEUR BENOIT E-mail prieur.benoit@laposte.net	8 A rue des Noël's 10000 TROYES	tel 03.25.75.19.34 fax por	20/11/2008
CD25 DOUBS	ECHARD AMANS E-mail amans.echard@wanadoo.fr	36 rue Platine 25480 ECOLE VALENTIN	tel 03.81.47.61.33 fax por	20/11/2008
CD39 JURA	GRANDCLEMENT JOEL E-mail cd39.plongee@wanadoo.fr E-mail joel.gr@wanadoo.fr	5 rue de la Glacière 39200 SAINT CLAUDE site: www.cd39.plongee.free.fr	tel 03.84.45.43.32 fax 03.84.45.82.94 por 06.80.75.28.42	19/01/2009
CD51 MARNE	ZAETTA JEAN FRANCOIS E-mail jeanfrancoiszaetta@wanadoo.fr	4 rue du Vieux Berger 51140 BRANSCOURT site: www.codep51.fr	tel 03 26 48 53 53 fax por 06 08 43 47 48	17/01/2009
CD52 HTE MARNE	GUIDON JOEL E-mail jo1331953@hotmail.com	7 rue Louis Godard 52100 SAINT DIZIER	tel 03.25.56.40.03 fax por 06.80.60.23.90	15/09/2008
CD54 MEUR MOS	TAESCH ARMAND E-mail a.taesch@ac-nancy-metz.fr	41 rue de la Résistance 54300 LUNEVILLE	tel 03 83 73 62 77 fax por 06 08 01 29 68	08/02/2009
CD55 MEUSE	PHILIPPE LAURENT E-mail philippelpca@wanadoo.fr	143 rue Leroux 55500 LIGNY / BARROIS	tel 03.29.78.37.43 fax 03.83.98.45.10 por	10/09/2008
CD57 MOSELLE	WOZNIAK BERNARD E-mail ffessmcd57@hotmail.com	64 rue de le Houve 57150 CREUTZWALD	tel 03.87.93.64.47 fax 03.87.82.55.03 por	25/09/2008
CD67 BAS RHIN	SCHITTLY BERNARD E-mail bernardschittly@free.fr	64 rue du Général Rampont 67240 BISCHWILLER	tel 03 88 53 89 11 fax por 06 62 38 93 26	08/02/2009
CD68 HAUT RHIN	HUGUET JEAN CLAUDE E-mail jeanclaud,huguet@free.fr	13 rue du 6 février 68190 ENSISHEIM	tel 03.89.81.77.04 fax por	05/06/2008
CD70 HTE SAONE	CHARLES OLIVIER E-mail olivier.charles@wanadoo.fr	15 rue de Sauvigney 70000 PUSY ET EPENOUX	tel 03.84.75.09.78 fax por	20/12/2007
CD88 VOSGES	ALBAUT FABIEN E-mail fabien.albaut@gmail.com	5 rue de Ramont 88120 LE SYNDICAT	tel fax por 06 08 36 65 96	09/02/2009
CD90 BELFORT	PASCAUD ANDRE E-mail andrepascaud@wanadoo.fr	Lot du Chenoy Cdex 42 Quarter 90110 ST GERMAIN LE CHATELET	tel 03.84.23.09.20 fax por 06.77.09.76.87	18/02/2007

• 20 compétiteurs dont 14 régionaux ont participé au **championnat EST à BENFELD** (2^{ème} manche de la Coupe de France – 07 & 08 juin 2008) :

- **Florence PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 2^{ème} (1^{ère} régionale)**, Annick KERNEL 3^{ème} (2^{ème} régionale) et Gabrielle CANTIN 7^{ème} (3^{ème} régionale) dame, toujours du CPS – Sélestat.

- **Tobias PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 1^{er}** (mais de nationalité Allemande), Yvon PAFFONI du CSV - Verdun se classe 3^{ème} (1^{er} régional) et Marc FISCHER de l'ACAL -Strasbourg se classe 4^{ème} (2^{ème} régional et 1^{er} bas-rhinois) chez les hommes.

- **Florence PLOETZE et Yvon PAFFONI sont les champions régionaux 2008 (Marc FISCHER est champion d'Alsace 2008).**

- **L'équipe MONK féminine du CPS composée de Mélanie SCHWARTZ et Annick KERNEL est championne régionale 2008 et celle composée de Gabrielle CANTIN et Florence PLOETZE est vice-championne régionale 2008** (respectivement également championne de France et vice-championne de France).

- **Les équipes MONK masculines du CPS (Cordier MATHIEU et Pascal KNOBLOCH) et du PACS (Laurent RIEFFEL et Serge ZAEPFEL) sont championnes régionales 2008 ex-æquo** (respectivement également vice-championnes de France).

Lors de ce championnat, la nouvelle épreuve CMAS dite « parallèle » a été testée pour la 2^{ème} fois. Deux orienteurs s'affrontent simultanément sur un parcours de 200 mètres (bouée sans repère à 50 m, avec repère à 100 m puis demi-tour vers une ligne de précision réduite à 3 m), alliant course de vitesse et précision. Difficulté supplémentaire cette année, avec une ligne d'arrivée disposée légèrement en travers : seuls deux hommes ont réussi l'exploit de rentrer leur 2 parcours avec **Tobias PLOETZE du CPS – Sélestat qui se classe 1^{er} et Marc FISCHER de l'ACAL Strasbourg 2^{ème}**. Chez les dames, Pascale SCHWAEDERLE du club de FOSSES (IDF) et Marie-Odile CARON du club SCF de Cluses (RABA) se classent respectivement 1^{ère} et 2^{ème}.

20 compétiteurs dont 15 régionaux ont participé au **trophée des Cigognes à LA WANTZENAU** (3^{ème} manche de la Coupe de France - 13 & 14 septembre 2008) comptant également comme finale de la Coupe de France 2008 et support aux championnats de France individuels et par équipe.

- **Florence PLOETZE et Annick KERNEL du CPS – Sélestat se classent respectivement 1^{ère} et 2^{ème} chez les dames.**

- **Pascal KNOBLOCH et Tobias PLOETZE du CPS – Sélestat se classent respectivement 1^{er} et 2^{ème} chez les hommes.**

- **Les équipes féminine et masculine du CPS se classent 1^{ères}.**

Au classement final de la Coupe de France 2008 :

Chez les dames : **Florence PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 1^{ère} de la Coupe de France 2008**, Annick KERNEL (CPS) 2^{ème} et Gabrielle CANTIN (CPS) 6^{ème}.

Chez les hommes : **Pascal KNOBLOCH du CPS – Sélestat se classe 1^{er}**, Tobias PLOETZE (CPS) 2^{ème}, Cyrille STOPIELLO (PACS) 4^{ème}, Marc FISCHER (ACAL) 5^{ème}, Yvon PAFFONI (CSV) 6^{ème}, Serge ZAEPFEL (PACS) 7^{ème}, **Mathieu CORDIER (CPS) 8^{ème} en remportant la Coupe de France Promotion** et tous seront membres de l'équipe de France 2009 (mis à part Tobias qui n'a pas la nationalité française). Lucien CIESIELSKI (ACAL), Bernard HASSELMANN (ACAL) et Alain BRAND (PACS) se classent 9^{ème} ex-æquo, Laurent RIEFFEL (PACS) 12^{ème}, Marc PETER (SACJ) 14^{ème}, Patrice MASTIO (ACAL) 15^{ème}.

Le Club de Plongée de Sélestat remporte la coupe « Rémy SANCHEZ » (1^{er} Promotion) mais également pour la 2^{ème} fois le « Challenge Fédéral » (combiné général des épreuves individuelles et par équipe), la coupe « Georges GUILLEMAIN » (épreuves par équipe) et la coupe « Bernard JACQUES » (Vétérans), soit l'ensemble des trophées club.

CHAMPIONNATS DE FRANCE.

• **Les championnats de France Individuel** (combiné des épreuves «étoile», «course 5 points» et «course en M») qui devaient se disputer à Antibes du 8 au 11 mai 2008, en même temps que les autres sports subaquatiques de la FFESSM, ont dû être annulés par mesure de sécurité le 9 mai, après une courte période d'entraînement dans l'anse du Fort Carré qui n'est pas praticable par vent d'Est.

• Finalement, c'est le trophée des cigognes à LA WANTZENAU, les 13 & 14 septembre 2008 qui a servi de support à l'organisation des championnats de France 2008, par l'ajout d'une 3^e épreuve «course en M» que les orienteurs de l'ACAL ont bien voulu mettre en place.

6 dames (dont 3 régionales) et 13 hommes (dont 11 régionaux) se sont affrontés (Tobias PLOETZE ne pouvant prétendre au titre).

- **Florence PLOETZE du CPS – Sélestat remporte son 4^{ème} titre consécutif de championne de France en remportant l'ensemble des épreuves.**

- **Pascal KNOBLOCH du CPS – Sélestat remporte son 1^{er} titre de champion de France en remportant les épreuves « étoile » et la « course en M ».**

- Les autres classements des régionaux :

Annick KERNEL (CPS) 4^{ème} et Gabrielle CANTIN (CPS) 5^{ème}, chez les dames.

Marc PETER (SACJ) 4^{ème}, Marc FISCHER (ACAL) 5^{ème}, Yvon PAFFONI (CSV) 6^{ème}, Serge ZAEPFEL (PACS) 7^{ème}, Patrice MASTIO (ACAL) 8^{ème}, Bernard HASSELMANN (ACAL) 9^{ème}, Laurent RIEFFEL (PACS) 10^{ème}, Mathieu CORDIER (CPS) 11^{ème}, Lucien CIESIELSKI (ACAL) 12^{ème}, Daniel SCHMITT (ACAL) 13^{ème}, chez les hommes.

• **Au championnat de France MONK** qui a eu lieu à Benfeld le 06 juin 2008 (lors du championnat Est) :

- **chez les dames : le 1er binôme du CPS (Mélanie SCHWARTZ et Annick KERNEL) est champion de France 2008 et le 2^e binôme du CPS (Gabrielle CANTIN et Florence PLOETZE) est vice-champion de France.**

- **chez les hommes : les binômes du CPS (Cordier MATHIEU et Pascal KNOBLOCH) et du PACS (Laurent RIEFFEL et Serge ZAEPFEL) sont vice-champions de France 2008 ex-æquo.** Quant au binôme du SCF – comité RABA (Christophe GLEZ et Pascal PARNET), il est champion de France 2008.

• **Au championnat de France par Equipe** (combiné des épreuves par équipe des championnats CENTRE à BROU et du trophée des Cigognes à LA WANTZENAU) :

- **l'équipe dame du CPS – Sélestat est championne de France 2008**

- **l'équipe homme du CPS – Sélestat est championne de France 2008, l'équipe du PACS – Strasbourg est vice-championne de France 2008** et l'équipe de l'ACAL – Strasbourg se classe 3^{ème}.

RENCONTRES INTERNATIONALES

Des membres du comité EST ont été sélectionnés pour participer aux diverses rencontres internationales :

• **Coupe du Monde en République Tchèque (Jesenice 13-15/06/2008) : 5 régionaux.**

- **Annick KERNEL (CPS) 20°, Yvon PAFFONI (CSV) 34°, Bernard HASSELMANN (ACAL) 35° et Serge ZAEPFEL (PACS) 40°, à l'épreuve étoile. A l'épreuve par équipe, l'équipe de France, composée de ces quatre régionaux, se classe à la 4^{ème} place (classement nation).**

Marc FISCHER (ACAL), complétait l'équipe, en tant qu'entraîneur et chef de l'équipe de France.

• **Coupe du Monde en Autriche (Feldkirchen 18-21/09/2008) : 4 régionaux + 1 d>IDF**

- **Bernard HASSELMANN (ACAL) 27°, Yvon PAFFONI (CSV) 28°, Marc FISCHER (ACAL) 30° à l'épreuve « course en M ». Serge ZAEPFEL (PACS) et Laurence FLOQUET (Versailles) complètent l'équipe.**

• **XXI Championnat d'Europe en Estonie (Viljandi 02/08/2008 au 09/08/2008) : 9 régionaux + 1 d>IDF**

La délégation française était composée de **René KOBLER**, chef d'équipe et président de la commission nationale ; **Marc FISCHER**, entraîneur ; **Florence PLOETZE**, **Annick KERNEL**, **Gabrielle CANTIN**, (3xCPS) et **Laurence FLOQUET** (Versailles) pour l'équipe dames ; **Pascal KNOBLOCH (CPS)**, **Yvon PAFFONI (CSV)**, **Serge ZAEPFEL (PACS)** et **Bernard HASSELMANN (ACAL)** pour l'équipe hommes.

- A l'épreuve Etoile hommes : **Yvon PAFFONI** se classe 20°, **Pascal KNOBLOCH** 28° et **Bernard HASSELMANN** 29°.

- A l'épreuve Etoile dames : **Florence PLOETZE** se classe 21°, **Laurence FLOQUET** 24° et **Annick KERNEL** 25°.

- A la course 5 points hommes : **Yvon PAFFONI** se classe 20°, **Bernard HASSELMANN** 27° et **Pascal**

KNOBLOCH 28°.

- A la course 5 points dames : **Florence PLOETZE** se classe 11°, **Annick KERNEL** 22° et **Gabrielle CANTIN** 25°.

- A la course en M hommes : **Bernard HASSELMANN** se classe 23°, **Pascal KNOBLOCH** 24° et **Serge ZAEPFEL** 25°.

- A l'épreuve par équipe « A », l'équipe féminine se classe 6° et l'équipe masculine 10°.

FORMATION DE CADRES et DISTINCTIONS

Suite aux stages de formation de cadres organisés en 2007-2008, **Bruno DISCOURS (Marine Club de Nancy)** a obtenu son diplôme de **jugé 1^{er} degré** et **Daniel SCHMITT (ACAL)** celui de **jugé 2^{ème} degré**. Des formations d'initiateurs en orientation subaquatique sont encore en cours.

Au palmarès 2008 des **étoiles de performances** (amélioration chronologique de ses propres performances lors d'épreuves CMAS), c'est **Yvon PAFFONI** du CSV (avec 1 argent / course en M + 1 rouge / épreuve étoile) qui est en haut de l'affiche, en devançant **Bernard HASSELMANN** (avec 1 bronze / courses en M et Etoile + 1 bleu / course 5 Points + 1 verte / course en M), **Pascal KNOBLOCH** du CPS (avec 1 bronze / courses en M et 5 Points + 1 rouges / épreuve étoile) et **Cyrille STOPIELLO** du PACS (avec 1 verte / course en M).

C'est pour tous ses résultats obtenus tant en nage avec palme qu'en orientation subaquatique et notamment sa place de 3° à l'épreuve **MONK** des championnats du Monde en Italie (Bari 28/07/2007 au 05/08/2007) que **Florence PLOETZE (CPS – Sélestat)** a été récompensée par une **médaille d'or de la FFESSM, remise lors de l'AG nationale à Toulouse.**

Rappel : **Pascale SCHWAEDELERLE** (Fosses – comité Ile de France) qui a partagé ce podium avec Florence, était également de la partie en 1998, où ce même podium avait été remporté, en équipe avec **Annick KERNEL**, lors des championnats du Monde en Hongrie à Budapest.

Florence PLOETZE médaille d'or de la FFESSM à Toulouse (12/04/2008) puis en compagnie des autres médaillés 2007 à Antibes (10/05/2008).

Un satisfecit tout particulier à **Yvon PAFFONI (CSV - Verdun)** qui n'a failli dans aucune de ses missions de **traceur régional, national et international.**

Un grand merci à tous nos cadres et juges locaux ainsi qu'à ceux du comité Centre qui viennent combler nos carences pour la bonne organisation de nos rencontres nationales ; aux clubs locaux (ACAL, CPB et TPS) qui nous ont accueillis sur leur base de plongée lors de nos diverses rencontres ; à l'ensemble des orienteurs qui ont mis en place les divers parcours, encadrer les divers stages d'initiation, arbitrer nos interclubs ; ainsi que tous les nouveaux pratiquants, venant même d'Ile de France, qui ont pu ainsi découvrir cette activité, tout au long de la saison sportive 2008 et que nous espérons bien sûr retrouver, encore plus nombreux, dès le début de la saison 2009.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

Annick KERNEL Présidente de la Commission

Annick KERNEL 2, rue Charles Gounod 67600 SELESTAT
Tél. : 03 88 82 59 72 et 03 69 64 03 70 – Port. : 06 88 64 22 10
e-mail : akernel@club-internet.fr

Cette sortie est ouverte à tous les licenciés de la FFESSM, quelque soit la discipline pratiquée puisqu'il n'y a pas de plongée. Certes elle utile à ceux qui pratiquent la plongée souterraine pour leur permettre de voir quelles formes pouvaient avoir les galeries qu'ils explorent dans une visibilité très faible, mais elle a aussi pour but de présenter à tous les merveilles de ce milieu. Samedi après midi, après la préparation finale du matériel et l'habillement, 16 stagiaires et leur encadrement ont visité la première rivière. C'est dans cette rivière qu'ont eu lieu les premières explorations de licenciés du comité régional. Dimanche matin les mêmes courageux ont visité la deuxième, découverte pendant les explorations des expéditions menées par les plongeurs du Comité. L'accès se fait sans plongée maintenant, grâce à un puits artificiel creusé par nos amis spéléologues locaux.

Les photos qui suivent ont été prises par des stagiaires et vous montrent que même si le milieu est humide la gaité est de mise. Les scènes de ripaille ont été censurées volontairement.



Plafond concrétionné



Concrétionnement sur la paroi



Quelle orgie !



Atèles pour réparer une stalactite cassée.



montage : L. Ciesielski



COMITE EST

ACTIVITES 2009

Nous vous signalons la sortie d'un numéro hors série de SUBAQUA consacré à la plongée souterraine, ouvrage collectif de la commission nationale de plongée souterrain : SUBAQUA HORS SERIE N° 5. Cet ouvrage, remarquablement illustré, est disponible en fourniture fédérale.

LA LOI SUR LE SPORT 84-610 MODIFIEE IMPOSE A TOUT GROUPEMENT SPORTIF: « L'OBLIGATION D'INFORMER LEURS ADHERENTS DE LEUR INTERET A SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE DE PERSONNE AYANT POUR OBJET DE PROPOSER DES GARANTIES FORFAITAIRES EN CAS DE DOMMAGE CORPOREL ». Au renouvellement de votre licence vous avez été informé de votre intérêt. Sans que la pratique de la plongée souterraine en stage présente plus de risque que la plongée classique, le coût d'une opération de secours y est plus grand. Il est de votre intérêt de souscrire une assurance complémentaire individuelle couvrant le risque avec un volet individuel prévoyance et un volet assistance et rapatriement, comme par exemple l'assurance Loisir 1, loisir 2, loisir 3 présentée avec votre licence. Si vous n'êtes pas déjà assuré à titre individuel consultez le secrétariat de votre Club ou votre assureur.

DECOUVERTE - INITIATION : Du vendredi 15 mai à 21h au 17 mai à midi, Châtillon sur Seine (Côte d'Or). Ce stage comprendra pour la DECOUVERTE, premières plongées sous terre, un cours théorique adapté et votre première plongée sous terre, après la découverte vient l'INITIATION, pratique plus avancée des techniques spécifiques à l'exploration, au total deux plongées sont prévues.

Niveau de plongée requis : Niveau 2. Prévoir comme matériel: scaphandres : 2 blocs de 6, 8, 10 ou 12 litres (si possible avec robinetterie DIN) + deux détendeurs avec manomètre, bouée avec « direct system », 1 casque avec 2 lampes étanches. Le scaphandre peut être commun à 2 personnes si les blocs sont soit des 10 soit des 12 litres. Du matériel individuel, hors blocs, peut être mis à disposition ; prendre contact (1^o arrivé – 1^o servi).

Participation **FORFAITAIRE** aux frais : 108 € du vendredi 21h à dimanche midi.

PERFECTIONNEMENT : dans le réseau Sappoie – Lougres (70-25).

Le déplacement de la date du bac ne nous permet pas encore d'en fixer la date. Nous contacter.

Programme, selon stagiaires et conditions météorologiques : siphons longs, étroits, à faible visibilité, techniques du fil d'Ariane, transport de matériel, post siphon.

Participation **FORFAITAIRE** aux frais : 85 € si dans le réseau Sappoie-Lougres .

EXPEDITION REGIONALE : dans le réseau Sappoie – Lougres (70-25)

Du 10 ? au 19 juillet (date du baccalauréat ?). Prendre contact avec Laurent Caillère.

SORTIE EN RIVIERE SOUTERRAINE - LA LOUGRES (25)

Du samedi 17 octobre 14 h au dimanche 18 octobre midi.

Cette sortie se déroulera :

Le samedi : dans une rivière souterraine qui parcourt des galeries dont le concrétionnement est remarquable. Nous avons la possibilité d'organiser cette sortie dans ce réseau que nous avons découvert en plongée car maintenant nous y accédons sans plonger et la progression a été sécurisée par des spéléologues locaux. La préservation de la beauté du site imposera à tous, sous terre, de ne toucher à rien et de suivre strictement un cheminement balisé.

Le dimanche matin pour les plus courageux: dans une deuxième rivière souterraine.

L'hébergement est assuré dans une ferme auberge typique de la Haute Saône. L'heure du rendez vous est 14 heure, mais si vous avez besoin de conseil, d'aide, de matériel, soyez présents à 11 heure; repas du samedi midi 13 € (hors boisson).

Le plan d'accès vous sera envoyé par mail à réception de votre inscription.

Cette sortie, sans plongée, est ouverte à tous les licenciés de la FFESSM, assurance individuelle obligatoire. Mais la spécificité des conditions de cette sortie (atmosphère humide, obscurité, passages répétés dans de l'eau à 10°C, nage avec palmes, déplacement et ramping en combinaison, effort peu intense mais long) fait qu'elle ne peut être envisagée que par des personnes en bonne condition physique.

Le matériel indispensable est le suivant :

- Combinaison néoprène : bas, haut, chaussons + vêtement type treillis (survêtement déconseillé) pour protéger la combinaison, une ceinture est parfois nécessaire pour empêcher cette protection de flotter autour de vous.
- Bottes adaptées au port des chaussons néoprènes, , 2 sachets plastiques pour enfiler les bottes. Les bottes seront déposées à un endroit et la progression se fera ensuite avec vos palmes. Pas de masque et pas de tuba
- Gants « ménage, toilés » ou de plongée mais ces derniers seront très abîmés à l'issue de la sortie
- Casque de chantier comme support d'un éclairage de poids pas trop grand. Toutes les entreprises dont les employés doivent porter un casque sont tenues de changer régulièrement ces casques ; vous pouvez donc en récupérer facilement gratuitement. Nous en disposons de quelques-uns que nous pourrions mettre à votre disposition, sans éclairage ; premier arrivé, premier servi. Comme éclairage deux lampes légères de plongée conviennent. La fixation sur le casque se fait par des anneaux de chambre à air passant dans des trous que vous aurez percés ou que nous percerons. Prévoir pile(s) de rechange.
- On trouve maintenant des éclairages à base de LED qui fonctionnent très bien. Tous ne sont pas adaptés car la lumière émise peut être insuffisante ; nous pouvons vous conseiller le cas échéant
- De nombreux sacs poubelle, pour assurer un retour relativement propre de votre véhicule, et une brosse chiendent pour nettoyer votre matériel.
- Cintres pour l'égouttage de votre matériel pour la sortie du dimanche matin.
- Un sac de couchage : logement collectif en dortoir (des chambres d'hôte, en nombre limité, avec toilettes et douches, sont disponibles pour des couples, avec supplément. Nous prévenir dès que possible)
- Pour les mineurs : apporter ce matériel en double pour la personne qui ira sous terre avec vous et sous la responsabilité de laquelle vous serez.

Contacts :

Laurent Caillère : 03 88 20 20 10

laurent.caillere@wanadoo.fr

Lucien Ciesielski : 03 88 61 52 60

Lucien.Ciesielski@wanadoo.fr

INSCRIPTION : UTILISEZ LE FORMULAIRE DE LA PAGE SUIVANTE

Les sorties étant très dépendantes des conditions météorologiques, si vous êtes intéressés par une de nos activités, faites nous en part, par mail, pour que vous soyez avertis d'éventuels reports de date. Le programme et les modifications éventuelles seront consultables en 2007 sur le site du Comité Inter-Régional: www.ffessm-est.fr et celui du département du Bas-Rhin : www.ffessm67.free.fr

Les inscriptions sont à envoyer au plus tôt chez :

Laurent CAILLÈRE 1 Rue Philippe Bellocq 67450 MUNDOLSHEIM

accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de votre règlement par chèque à l'ordre de « COMMISSION PLONGÉE SOUTERRAINE EST » , des photocopies du certificat médical en cours de validité, de la licence en cours, du brevet plongée FFESSM, sauf pour la sortie rivière souterraine.

Commission Plongée Souterraine du Comité Inter - Régional EST

Inscription à un stage

Document à remplir LISIBLEMENT surtout en ce qui concerne l'adresse électronique.

Nom, Prénom :

date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Club :

licence FFESSM N° :

Type de l'assurance individuelle:

S'inscrit au stage :

Du :

Au :

Certificat médical en date du :

Traitement médical en cours ou allergie aux médicaments : .

Niveau FFESSM de plongée (acquis) :

Signature :

Pour tout stage de plongée souterraine, autre que la découverte, 1° plongée sous terre, indiquez vos plongées sous terre :

Possibilité de souscrire une assurance complémentaire individuelle pour le week-end.

Contact : Lucien Ciesielski : 03 88 61 52 60 Lucien.Ciesielski@wanadoo.fr

Tarif 5€, règlement séparé de celui de l'inscription

RAPPORT D'ACTIVITE.

La section recycleur a été créée début 2008 lors de la dernière AG de l'inter-région Est. C'est une première en France. Merci à tous ceux qui ont participé à cette initiative. Michel Gauchet m'a fait l'honneur de me confier l'animation de cette section recycleur.

L'activité de la cession recycleur se décompose en

SCR : recycleurs à circuit semi-fermé.

CCR : recycleurs à circuit fermé, dont j'ai confié l'animation à Pascal Chauvière. En effet, les différences entre ces types de recycleurs sont très marquées, les cursus fédéraux sont complètement séparés. Pascal est un expert réputé des Buddy Inspiration. Il a mené pas moins de 3 opérations sur ces recycleurs en 2008. Le CR de son activité sur l'année figure dans ce même numéro de Info Est.

4 actions se sont déroulées en 2008

1 : réunion des cadres intéressés par la formation recycleur.

2 : formation sur machines UBS

3 : premier stage recycleur CTR Est

4 : deuxième stage recycleur CTR Est

1° - Le WE de réflexion de mars avait pour objectifs de :

Réunir des cadres intéressés par le recycleur

Créer une dynamique de groupe

Aménager le stage et l'adapter aux contenus de formation fédérale

Créer de toutes pièces un stage de perfectionnement pour formateurs (ou utilisateurs avertis)



Le stage a été très productif, les objectifs ont été atteints. 16 moniteurs recycleurs FFESSM, avec des degrés d'expérience divers, mais tous très motivés, se sont retrouvés à Bischwiller dans les locaux de l'ANC les 1 et 2 mars 2008 pour mettre sur pied les futurs stages. La plus grosse part du budget de la section recycleur a consisté à rembourser les frais de déplacement des cadres sur ce WE.

L'action s'est décomposée en travail en section plénière le samedi et répartition en deux groupes de travail le dimanche, l'un engageant des réflexions sur le stage existant et l'autre effectuant la création du nouveau stage que nous allons appeler de perfectionnement.

Les séances de travail plénières de l'après-midi étaient consacrées aux « produits » existants (FFESSM, BSAC, RAB, CMAS ...). Cela nous a permis de faire un tour chez nos « voisins » pour voir ce qu'ils proposent comme formation. Le soir, une présentation sur sécurité et recycleur a été réalisée par Pascal Chauvière.



Le dimanche, répartition en deux groupes de travail : le premier groupe animé par Georges Livet a mené une **réflexion sur le stage SCR pour débutant**. En ce qui concerne ce stage, la base de travail existait déjà. Elle avait été élaborée par Renaud Jourdan avec Penny Glover, IN du BSAC en 2005. Cette formule a déjà été bien éprouvée, puisque nous avons fait pas moins de 4 stages sur ce modèle. Toutefois, des modifications ont été apportées à ce produit pour le mettre en adéquation avec les contenus de formation fédéraux : Plongées moins profondes en fin de stage et possibilité d'accueillir des niveaux 1. Notamment pour respecter les niveaux, d'entrée : s'il y a des niveaux 1 qui participent au stage, ceux-ci ne feront pas de remontée assistée et seront limités à 20 m. Autres pistes de réflexions : Réalisation d'une fiche de suivi et d'évaluation, moins de profondeur d'évolution et pas trop de machines différentes pour un même stagiaire.

Création d'un stage de perfectionnement :

Le deuxième groupe de travail a été animé par Renaud Jourdan. Il s'agissait de concevoir un stage qui s'adresse à des plongeurs confirmés ou à des moniteurs souhaitant enseigner le recycleur. L'idée de ce stage m'est venue d'une série de demandes de plongeurs et de moniteurs. Cela répond donc bien à un besoin. Bien qu'actuellement ce passage soit automatique à la FFESSM, il a paru au groupe de travail que ce passage de plongeur vers moniteur nécessite un complément de formation par mise en situation. Il y avait un certain nombre d'idées directrices :

Perfectionnement pour soi et mise en situation d'enseignement pour répondre aux deux demandes de ce type de stage. Nous avons défini des conditions d'entrée : plongeur recycleur avec sa propre machine et un minimum d'expérience ou bien le moniteur recycleur désirent enseigner. Les contenus théoriques comprennent l'équation du recycleur, une réflexion sur la "valse" des injecteurs, la gestion de la désaturation, planification et la compréhension des autres machines ...

Les contenus pratiques comprennent une réaction aux signes plus « réfléchi », une

assistance réelle et performante, une réflexion sur les modifications des machines (souvent source d'accident et qui rendent caduque l'attribution de la norme CE). De plus, les futurs enseignants doivent être mis en situation d'enseignement.



2° - La formation sur machines UBS s'est tenue à Niolon, pendant le stage CTR Est. Georges Livet et moi-même avons été certifiés sur ces machines. En effet, en France, ce sont les seules machines facilement disponibles en location, par l'intermédiaire du Vieux Plongeur à Marseille. Cela est censé répondre à un problème important : comment avoir des machines pour les stages ?

3° - Le premier stage SCR s'est tenu dans les locaux de l'ANC du 13 au 17 août 2008. Il a permis la certification de 2 plongeurs et d'un moniteur. La première séance se fait en piscine pour se familiariser au matériel, puis le reste des plongées à lieu en milieu naturel. La durée d'immersion sur ce stage était de l'ordre de 7 heures. Nous en avons tiré des axes d'amélioration pour le prochain stage.

4° - Le deuxième stage SCR s'est déroulé du 1° au 5 octobre. Il réunissait 6 stagiaires et 2 cadres en formation, à quoi il faut rajouter 1 cadre en « remise à niveau » pour le WE. Le largage du lest a été expérimenté en piscine, les remontées assistées et sauvetage ont été effectués avec de très bons résultats (sur les 2 stages). Pour le prochain stage, nous testerons le lestage avec la combi en piscine.

Pour les enseignants, nous avons fait une mise en situation pour les cours théoriques, le montage, démontage des machines,



l'enseignement en milieu naturel et la participation aux « réparations » fines des machines. De l'avis unanime des participants, le stage a répondu aux attentes, la convivialité chère à la CTR Est a été respectée et nous avons probablement déjà fait des petits puisque au moins un Dolphin a été acheté dans les Ardennes.

L'activité de formation recycleur dans l'Est a toujours été intense. Ainsi, Renaud Jourdan et l'équipe de l'ANC d'un côté et Pascal Chauvière du CD 54 sont à l'origine de presque la moitié des brevets recycleurs fédéraux, depuis leur création.



La section recycleur a eu des demandes de formation d'un club du Doubs, sur 3 WE. La mise en place, le transport des machines, les problèmes de disponibilité des cadres font que ce type de formation n'est pas réalisable.

Pour conclure sur l'activité de la section recycleur, que faut-il pour organiser un stage recycleur ? Des machines (c'est le plus difficile à avoir), une base avec un équipement de gonflage adapté et assez de place pour monter, démonter, rincer les machines, une piscine pas trop loin et bien sûr un plan d'eau pas trop loin qui convienne à la formation. Le savoir faire est également l'indispensable !

Mais quel est donc l'intérêt du recycleur ?

Le confort, le silence, l'approche du poisson, l'amélioration de la sécurité de la décompression, l'agrément de respirer un air chaud et humide sont les principaux éléments. On plonge "autrement" avec une stabilisation optimale, surtout pour les photographes, on oublie de faire des bulles

...

Mais, en dehors du côté passionnel chez les accrocs, la plongée «tek» tire vers le haut toute l'activité d'une commission technique, par ses nouvelles approches, notamment pour la sécurité en plongée. Certains aspects sont applicables à la plongée scaphandre. Cela permet également une nouvelle formation pour les cadres, une amélioration des pédagogies et des approches sécuritaires. C'est un réel enrichissement pour notre fédération.

Pour ceux qui pensent que cette activité est marginale, quelques chiffres : à l'ANC il y a 15 % des membres qui plongent au recycleur (plus de 20 personnes) ! Cette activité y est développée depuis 2004 et est en constante progression. Il faut bien commencer quelque part ...



Je tiens à remercier tous les cadres qui m'ont permis de d'effectuer ces réalisations pour 2008. Pour organiser un stage il faut certes des machines, mais sans moniteurs expérimentés on ne fait rien ! Une belle dynamique est en train de se créer en CTR Est autour de ce projet, très fédérateur.

Bernard Schittly,
IR, responsable de la section recycleur.



Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-Marins
Comité Inter-Régional de l'Est
Commission Technique Régionale

Bernard SCHITTLY IR.
Responsable de la section recycleur.
64, rue du Général Rampont
67240 BISCHWILLER
bernardschittly@free.fr

STAGE de FORMATION RECYCLEUR SCR CTR Est

La CTR Est organise son troisième stage recycleur SCR, au 5 a, rue des casernes à Bischwiller, dans le Bas-Rhin.

Pour les non-initiés, il s'agit de recycleurs à circuit semi fermé. Ce sont des machines simples d'emploi, très sûres, idéales pour l'approche de la faune et pour la plongée sans bruit et sans bulle.

Les cadres sont tous instructeurs recycleurs confirmés et expérimentés, avec des certifications moniteur recycleur TDI, IANTD, CMAS et FFESSM.

Les dates du stage : début le mercredi 01/07/09 à 8 H 30. Fin du stage dimanche 5/07/09 à 17 H, puis clôture du stage et tarte flambée ...

Le programme sera remis aux inscrits. Il comportera des formations théoriques, de la manipulation de recycleur : montage, démontage, entretien, et 8 plongées, dont 7 dans nos plus belles gravières. Les machines seront des Ray et Dolphin de Draeger. Il y aura également des Submatix et éventuellement des UBS. D'autres machines seront visibles pendant le stage (mais sans formation) : Buddy Inspiration, rEvo, Sentinel, Mégalodon et autres DC 55 ...

Le prix du stage est de 450 € par participant. Sont compris dans le prix : certification FFESSM ; Chaux ; location des machines ; documentation recycleur ; repas. *(Pour l'hébergement, me contacter).*

Les conditions d'inscriptions : Niveau 1 et qualification Nitrox. Licence et certificat médical en cours de validité. Au moins 10 plongées en milieu naturel. Pour les MF 1 : qualification Nitrox confirmé.

Si vous êtes intéressés, remplissez la fiche de demande d'inscription ci-jointe et renvoyez la avec un chèque de 450 €, établi à l'ordre de la CTR Est. Le chèque ne sera encaissé que pendant le stage. Le nombre de places est limité.

Au plaisir de se rencontrer pour découvrir un autre monde de la plongée : le vrai monde du silence.

Bien amicalement.

Bernard Schittly

FICHE de DEMANDE D'INSCRIPTION
AU STAGE RECYCLEUR CTR EST 2009
Dates : du 1/07/09 au 5/07/2009

Photo

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° de licence :
Nom du club : N° du club :
Téléphone :
Adresse mail :

Documents à présenter au début du stage :

- Licence 2009
- Certificat médical en cours de validité (*établi par un Médecin fédéral ou un médecin du sport sur un formulaire fédéral officiel*)
- Carte de niveau
- Carnet de plongée
- Carte Nitrox
- Carte Nitrox confirmé pour les MF 1

Fiche d'inscription et chèque de 450 € à renvoyer à :

Bernard SCHITTLY
64, rue du Général Rampont
67240 BISCHWILLER
bernardschittly@free.fr
06 62 38 93 28

Date et signature du candidat.

Bernard Schittly



Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
Comité Régional Est
Commission Technique Régionale
Groupe de Travail Plongée Recycleurs

Groupe de Travail Plongée Recycleurs Electroniques Fermés



Rapport d'activité année 2008 par Pascal CHAUVIERE.

A) Une longue maturation :

Des groupes de travail successifs avaient été créés par la CTN pour développer la pratique et les cursus de plongée avec des recycleurs. Pour pouvoir aider le plein développement de ces pratiques, il fallait démultiplier ces travaux dans les régions ; après trois années de demandes et dossiers, (depuis 2005) le comité EST a créé ces groupes de travail de développement de la plongée avec les recycleurs.

La section recycleur a été créée début 2008 lors de la dernière AG de l'inter-région Est. La direction est assurée de main de



maitre par Bernard SCHITTLY ... Pour la deuxième section - les CCR : recycleurs à circuit fermé-, il en a confié l'animation à Pascal Chauvière, à titre expérimental, puisque sans budget de fonctionnement.

C'est une première en France. Habituellement, ces formations pour CCR sont très commerciales ; nous essayons de former les plongeurs (de niveau 3 à Moniteur) à un tarif des plus bas.

Chacun paye ce qu'il consomme, les cours dispensés (par Pascal CHAUVIERE pour l'instant) sont entièrement bénévoles. C'est assez lourd puisque une semaine est nécessaire pour chaque formation de deux élèves. Le coût en général est de moins de 800 euro pour la semaine, comprenant le transport, l'hébergement et les plongées.

B) 4 actions de formation se sont déroulées

en 2008. Nous ne nous occupons que des formations initiales et complémentaires ; les réunions de cadres se déroulent au sein du groupe de travail général sous la direction de Bernard SCHITTLY.

1 : formation 2 stagiaires INSPIRATION AIR presqu'île de Giens mai 2008

2 : formation 2 stagiaires INSPIRATION AIR MER ROUGE juillet 2008

3 : formation 2 stagiaires INSPIRATION AIR et TRIMIX élémentaire Archipel GLENAN juillet 2008

4 : formation continue 2 stagiaires INSPIRATION AIR et TRIMIX tout au long de l'année en confirmation.

Parallèlement à cela, nous continuons à développer la pratique de la plongée avec « recycleurs semi fermés RAY » pour les personnes en situation de handicap. Messieurs MALENFERT, SCHIVY et JOSSERAND sont les handi plongeurs volontaires pour ces plongées qui ont lieu en Égypte à la base fédérale ALYSEE de Alain SURINA. Juin 2008.

C) Les qualifications réussies :

Pour une année d'essai, nous avons été agréablement surpris par le nombre de demandes de formations de la part des plongeurs de notre comité EST.

A signaler : nous avons UNE plongeuse « recycleur fermé Inspiration »



Les plongeurs validés par le groupe de travail du comité EST :

madame LEBRUN Nicole

monsieur GEILER

monsieur GALIPPOT

monsieur DELATTRE

monsieur DUREAU

monsieur BOULARD



Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
Comité Régional Est
Commission Technique Régionale
Groupe de Travail Plongée Recycleurs

les plongeurs confirmés par le groupe de travail du comité

Pascal CHAUVIERE.

EST :

madame LEBRUN
monsieur DUREAU + trimix
monsieur BOULARD
monsieur Yvon KEROMNES
monsieur Jean Michel RENOULD

D) Projets pour 2009:

1° - Maintenir au moins une formation par an:

Le stage de 35 heures pourrait avoir lieu en Égypte, en Méditerranée ou en Bretagne.

2° Créer d'un stage de perfectionnement :

En mai 2009 à Cavalaire, pour les plongeurs déjà qualifiés en inspiration AIR, leur proposer de suivre un stage de confirmation qui peut leur permettre de déboucher sur une validation trimix élémentaire.

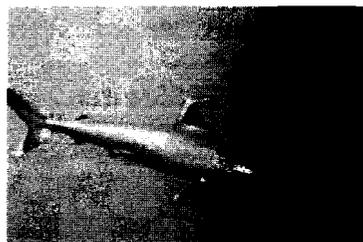
3°- Poursuivre les formations trimix CCR

4° Permettre aux moniteurs MF1 d'être formé recycleur

AIR pour pouvoir suivre le stage de formateur

INSPIRATION de la CTN FFESSM

rencontre lors d'un
stage trimix (La Réunion)



E) Mais quel est donc l'intérêt du recycleur ?

Le confort, le silence, l'approche du poisson, l'amélioration de la sécurité de la décompression, l'agrément de respirer un air chaud et humide sont les principaux éléments. On plonge "autrement" avec une stabilisation optimale, surtout pour les photographes, on oublie de faire des bulles ... comme avec les recycleurs semi fermés !

Mais, pour un comité comme le nôtre, c'est aussi permettre la « formation continue des enseignants » par une application effective de tous les domaines d'apprentissage liés à la théorie de la plongée. C'est aussi pour les moniteurs, la possibilité de redevenir un « apprenant » avec tous les avantages de transversalité que cela sous-entend.

Bernard SCHITTLY responsable du Groupe de Travail Recycleur
Pascal CHAUVIERE Piscine des Glacis 54200 TOUL tel 06.09.01.60.12 mail chocho54@aol.com



FORMATION T.I.V

Programme 2009

Charlie GOUIN
10, rue des mines
90200 - LEPUIX-GY
E-mail : charlie.gouin@utbm.fr

Belfort, le 16/12/2008

Madame, Monsieur le Président,

Voici le calendrier des stages de formation T.I.V pour l'année 2009, comprenant 6 stages. Ces stages durent 1 jour et demi (samedi toute la journée et dimanche matin).

Stages de formation initiale :

<u>Lieu</u>	<u>Date</u>	<u>Remarques</u>
NANCY	07 et 08/03/2009	20 places
BESANCON	04 et 05/04/2009	"
CREUTZWALD	17 et 18/10/2009	"
HUNINGUE	07 et 08/11/2009	"
REIMS	28 et 29/11/2009	"
STRASBOURG	05 et 06/12/2009	"

Inscrivez vos candidats rapidement, n'oubliez pas que le nombre de places est compté !
Les inscriptions devront me parvenir accompagnées d'un chèque à l'ordre du Cté Est FFESSM d'un montant de 35 Euros (*) par candidat (2 candidats maxi par club).
(* ce montant ne comprend pas le repas du samedi midi qui sera pris en commun, ni l'hébergement éventuel.

Les inscriptions seront closes 3 semaines avant la date du stage et même certainement plus tôt, comme cela arrive fréquemment, dès lors que le stage est complet.

Les présidents recevront ensuite tous les renseignements : Lieu, horaire, repas, etc

Tous les courriers transiteront par le Président du Club (à l'adresse mail qu'ils feront figurer sur la fiche d'inscription).

Mesdames, Messieurs les Présidents, à vos stylos ou claviers (de préférence), car ces fiches seront en téléchargement sur le site du Cté Est, et, dactylographiées seront plus facilement déchiffrables. Non, non, je ne dis pas que vous écrivez comme des cochons, mais...
Merci de ne pas oublier le chèque dans votre envoi postal que vous doublerez d'un envoi par mail pour éviter toute "perte" de courrier ou de mail.

Charlie GOUIN.

Nota : Compte tenu du coût du stage et frais annexes (déplacements, repas, voire hébergement), ce stage devient un investissement pour votre club.

Aussi, afin de faire que ces stages soient le plus « productif » possible, nous vous recommandons expressément de sélectionner vos candidats : n'envoyez que des personnes motivées, s'engageant oeuvrer au sein de votre club à l'issue du stage.

Nous vous demandons aussi la plus grande rigueur lors de vos inscriptions : il est souhaitable qu'aucun changement de candidat n'intervienne entre inscription et stage, sauf à le signaler dans des délais compatibles avec l'organisation c'est à dire au moins deux semaines avant le stage (préparation des différents documents délivrés au cours du stage, convocations, rédaction et transmission du bordereau à la fédération,...).

Vous serez contactés par mail environ **3 semaines** avant le stage pour confirmer les noms des participants et préciser s'ils **souhaitent** pouvoir bénéficier des possibilités de restauration et/ou hébergement qui seront **proposées pour le repas du midi, du soir, la nuit et le petit déjeuner**.

Je vous remercie de **veiller particulièrement** à la bonne écriture et à la lisibilité de votre adresse mail.

Fiche d'inscription

Lieu de stage choisi : **date** :

Formation initiale (*)

Recyclage (*)

Nom du Club : **N° Club** :
Adresse (du président) pour envoi de la convocation
N°, Rue :
Code postal : **Ville** :
E-mail : (indispensable)

1er candidat
NOM / Prénom : **N° licence** :
Adresse
N°, Rue :
Code postal : **Ville** :
(**) **N° de T.I.V** :
lieu et date du stage initial :

2ème candidat
NOM / Prénom : **N° licence** :
Adresse
N°, Rue :
Code postal : **Ville** :
(**) **N° de T.I.V** :
lieu et date du stage initial :

(*) rayer la mention inutile

(**) renseignement à ne fournir que pour les anciens T.I.Vs qui souhaitent se recycler.

N'oubliez pas le chèque ; votre inscription ne sera retenue que s'il est joint à votre réservation !

Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-Marins
Comité Inter-Régional de l'EST
Commission Technique Régionale
GROUPE DE TRAVAIL PERSONNES HANDICAPEES MOTEUR

COMPTE RENDU de la réunion GROUPE DE TRAVAIL PERSONNES
HANDICAPEES F.F.E.S.S.M.
samedi 6 Décembre 2008
BILAN ANNUEL / PROGRAMME 2009

de 19 H 30 à 22 H 30

Présents : CHAUVIERE DUREAU LEBRUN DUVIVIER GARTNER KRANTZER IMBS POINSARD

Invités : les stagiaires en formation C1

Rappel des actions menées durant l'année 2007-2008 :

Par an -en moyenne-, nous formons de 25 à 30 C1 handisport. Pour 2008, 20 C1 et 6 Aides de pont ont été qualifiés.

- Novembre 07: Réunion Phalsbourg organisée par J-C DUVIVIER ; remerciements à sa femme et son fils pour leur accueil.

Décembre 08 : Formation qualifiante pour 24 C1 à Toul. Cette formation est bien rodée, le programme respecté, à un coût très bas (30 euro ttc).

Mais, cette formation est victime de son succès : le Groupe est trop important (24 élèves + 6 enseignants + 8 handi plongeurs !!!). Fatigue pour les intervenants et pour les personnes ressources. Un groupe plus petit est à envisager.

8 initiateurs ont concrétisé cette formation avec la qualification F.F.H. (licence F.F.H., 4 plongées d'encadrement FFH et carte plastifiée) Ce stage a permis de générer la création de 3 structures d'accueil FFESSM pour personnes handicapées dans le comité EST : dans le 54, le 52 et le 70.

- Janvier : Salon de la plongée, (stand fédéral FFESSM tenu pendant 3 jours et par 3 personnes)

- Février : Stage Mer Rouge mixte : valide / handi, en circuit ouvert et en semi-fermé.

- week-end à Saint Dizier :

Soirée baptême et qualification C1

Lendemain : plongée au Lac du Der, qualification C1 et formation recycleur semi-fermé pour handi.

- Juin : Sortie Nage Eaux Vives à Nancy. Là aussi un très fort succès, avec la participation des étudiants de Nancy. Tout s'est bien passé grâce aux bénévoles de Toul, du CD54 et des cadres de la commission NEV du comité EST. Mais, problème des cas très lourds, (trop lourds sans tierce personne et sans aide extérieure).

➤ Met-on des limites ?

➤ Lesquelles ?

Nos remerciements à Mde LEBRUN pour cette lourde organisation toujours réussie.

- Sortie Plobsheim qualifiante pour les C1, pour 3 C2 et 2 aides de pont.

- Juin : Formation Mulhouse 10 C1 et 4 aides de pont.

- Juin : Sortie gravière en Allemagne.

GRUPE DE TRAVAIL PERSONNES HANDICAPEES MOTEUR

- Juillet - Sortie Mer Rouge handisport, Stage Mer Rouge mixte : valide / handi, en circuit ouvert et en semi-fermé.
- Décembre : Formation Mulhouse 8 C1 et 2 aides de pont.
- Création de 2 clubs au Comité Est : Mulhouse et Saint-Dizier.

On compte en moyenne 1 cadre pour 2 handiplongeurs s'il y a des aides de pont et en moyenne 2 tours par cadre.

RECAPITULATIF BILAN COMPTABLE

2007/2008

ACTIONS		DATES	MONTANTS	BUDGET Gpe travail HP CTR EST
1	SALON DE LA PLONGEE PARIS	12/13 JANVIER 2008	220,00 €	0,00 €
2	STAGE DES HANDI PLONGEURS MER ROUGE	14 / 21 FEVRIER 2008	15 000,00 €	0,00 €
3	PLONGEES SAINT DIZIER LAC DU DER	24/05/08	138,60 €	-61,60 €
4	FORMATION EXAMEN DES MONITEURS HANDI C1	14 / 15 JUIN 2008	831,50 €	-331,50 €
5	NEV NANCY	21/06/08	210,56 €	-42,56 €
6	PLONGEES PLOBSHEIM	24/06/07	267,20 €	-179,20 €
7	STAGE DES HANDI PLONGEURS MER ROUGE	1 / 7 JUILLET 2008	10 500,00 €	0,00 €
8	REUNION DES CADRES	06/12/08	586,00 €	-586,00 €
9	FORMATION EXAMEN DES MONITEURS HANDI C1	6 / 7 DECEMBRE 2008	786,40 €	-386,40 €
TOTAUX :			28 540,26 €	- 1 587,26 €

**BUDGET GROUPE
TRAVAIL EST**



Responsable locaux :

CHAUVIERE Pascal
DUVIVIER Jean-claude
GAERTNER Yves
THISSE Marie-Odile
LEBRUN Nicole
DUREAU Frédéric

chocho54@aol.com
dudu307@caramail.com
yves.gaertner@orange.fr
mo.thisse@wanadoo.fr
contact@piscinedesglacis.com
ppair.fred@wanadoo.fr

Pour l'élaboration du Calendrier prévisionnel de 2008/2009 :

Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-Marins
Comité Inter-Régional de l'EST
Commission Technique Régionale
GRUPE DE TRAVAIL PERSONNES HANDICAPEES MOTEUR

les moniteurs demandent deux sessions dans des lieux géographiques différents :

par exemple :

1 à Mulhouse : Mai juin

Responsable KRANTZER J.

1 à Saint Dizier : Novembre-Décembre

Responsable POINSARD S.

Un mélange de cadres Est-Ouest, Nord-Sud est souhaitable pour une homogénéité des formations.

- Demande de formation cadre C2

Plongées milieu naturel, profondeur 20 m.

Les sorties gravière et Belgique ne semblent pas adaptées : température et visibilité difficiles, sauf en été. On pourrait les raccrocher à des stages handisport Mer Rouge, Méditerranée. Une proposition sera faite dans l'année.

- Salon de la plongée : 9-10-11-12 janvier.

Demande de volontaires ; à priori, la proposition ne sera pas maintenue par manque de candidats. Une proposition de voyage collectif à ce salon a été faite.

- Stage Mer rouge du 14 au 21 février.

Pas de demande ni proposition, sauf du groupe de TOUL (4 handi et 2 moniteurs), réponse attendue le plus rapidement possible.

- Stage C1 Mulhouse.

Date proposée par KRANTZER Jacques, vers mi juin 2009.

- Journée Nage Eau Vive.

Fin mai-début juin, organisée par LEBRUN Nicole ;

Le lendemain plongée qualifiante C1 et recycleur par DUREAU Frédéric.

IDEES PROJETS :

Le groupe de travail pense qu'une organisation identique à celle réalisée par P Chauviere en juillet 2007 au niveau national serait à reproduire au niveau du comité EST. Trois personnes vont chercher des sponsors. La prévision pour ce stage Mer Rouge serait juillet ou août 2009.

- « **PROJET INTERREGIONNAL AVEC PARTENAIRES** »
- Sortie Comité Est pour 20 handisport et 10 cadres.
- Sortie pouvant être qualifiante C2, Nitrox, Recycleur.
- 3 personnes de la réunion se chargent d'une pré-discussion : DUREAU F, CHARRY M, BERTIN B, le 17 décembre 2008.

- Formation C1 à Saint Dizier.

Date envisagée début décembre. Préparation par DUREAU F et POINSARD S.

Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-Marins
Comité Inter-Régional de l'EST
Commission Technique Régionale
GRUPE DE TRAVAIL PERSONNES HANDICAPEES MOTEUR

BUDGET PREVISIONEL POUR 2009

Même principe de remboursement, sur présentation de factures.
Remboursement déplacements des cadres.
Budget demandé : 1 600 €; renouvellement d'une majorité des actions 2008.

Discussion FFH, FFESSM, FFSA. :

Nouvelle convention en préparation.
Éventuellement plongée à 40 m, nouveau protocole.
Ouverture potentielle à des malades suivant une nouvelle réglementation à venir.

**UNE TRES FORTE DEMANDE RECURRENTTE, REPRISE A DE
NOMBREUSES REUNIONS, ET QUI FINIT PAR CREER DES
TENSIONS CHEZ LES CADRES :**

**Quelles protections ? (assurances / baptêmes)
Quelles reconnaissance de nos diplômes, que ce
soit par la FFESSM, ou par la FFH.**

Les gens se sentent abandonnés, non reconnus → **Il faut trouver une solution !**

Question :

Quels documents de la FFH ou de la FFESSM ?
Quel cursus ?
Quels documents qualifiant pour les encadrants ?

le 10 décembre 2008
Rapporteur du compte-rendu : Frédéric DUREAU. Pascal CHAUVIERE

SECOURISME

Le 23 janvier 2009

COMPTE RENDU DES ACTIONS CTR

Missionnée par la CTR et son président Michel GAUCHET, l'équipe régionale d'animation secourisme a organisé en 2008 plusieurs journées de travail destinées aux CODEP.

Plusieurs thèmes ont été proposés dont:

- le maintien des acquis relatif aux gestes techniques fondamentaux
- l'acquisition de la compétence ANTEOR
- le DSA
- le renforcement de la recommandation de la CMPN
- RIFAP et gestes techniques dans l'eau, comment enseigner

Six CODEP de notre inter région ont déjà su profiter de ces sessions de recyclage et de formation.



Session ANTEOR – CODEP 54 - Janvier 2009

Comment enseigner RIFAP dans l'eau ?



Hissage



Dé équipement



Animer une séance

Enseigner la capacité 6 RIFAP



Session ANTEOR- CODEP 67
mars 2008



Session ANTEOR - CODEP 51
décembre 2008

Ces actions se poursuivent en 2009.

Après avoir défini vos besoins, exprimez votre demande à Danièle BOUVIER pour convenir d'une date de formation.

Les animateurs secourisme CTR Est Danièle BOUVIER // Yves GAERTNER



AUTORISATIONS DE PLONGER DANS LES LACS DU HAUT-RHIN

Depuis de nombreuses années, la Ligue de Franche Comté (pour l'ensemble du Cté Est) ainsi que le Comité Départemental 68 (pour les seuls clubs du 68) reçoivent délégation du Conseil Général 68, pour délivrer aux clubs, les autorisations de plonger dans les lacs du Haut-Rhin (Alfeld et Kruth) qui sont sa propriété.

Rien de changé pour l'année 2009 pour ce qui concerne la plongée dans ces lacs : Il faut toujours être détenteur d'une carte d'autorisation de plonger, et bien évidemment respecter les consignes propres à chaque lac, en particulier, les zones autorisées pour les mises à l'eau et l'activité plongée.

Toutes les informations utiles sont expédiées avec les cartes d'autorisation de plongée aux clubs qui en auront fait la demande auprès de Nathalie REICHMANN (6, rue de Cambrai - 90150 PHAFFANS) qui les instruira, ou, pour les clubs du Haut Rhin, directement auprès de leur Cté Départemental.

Rappel des formalités administratives relatives à l'obtention des dites autorisations :

- Formuler une demande sur papier à entête du Club ; faire précéder la signature du Président de la mention : "Je m'engage à respecter et à faire respecter à mes licenciés le règlement particulier propre à chacun des lacs" → Signature, cachet et numéro.
- Joindre une liste de l'encadrement habilité à détenir la carte.
- Joindre un chèque de 10 € à l'ordre de "Autorisation de plonger - Ligue de Franche Comté FFESSM".
- Joindre 1 enveloppe (format A5 affranchie à 0,88 €) portant l'adresse du club pour le retour.

La période de validité des cartes délivrées s'étendra du 1er janvier 2009 au 31 mars 2010.

Je me permets de vous rappeler la nécessité d'adresser, 48h avant toute plongée, un mail pour avvertir de votre intention de plonger en précisant la date, le nombre de plongeurs et le nom du directeur de plongée à autorisation.plongee@free.fr

N.B : N'oubliez pas de préciser dans le "Sujet" du mail : "*Plongée à Alfeld*" ou "*Plongée à Kruth*", afin de pouvoir identifier votre envoi et le différencier d'un spam ou de tout autre courriel indésirable.

Belfort, le 15 janvier 2009

Pour le Comité Est, par délégation,

Le Président du CODEP 68

Le Président de la Ligue de F.C

Jean-Claude HUGUET

Charlie GOUIN.

Le Groupe de Travail SECOURISME du Comité Départemental de Meurthe et Moselle a organisé

une formation ANTEOR,



ANimer l'apprentissage des Techniques d'Oxygénothérapie - Ranimation s'est déroulé ce samedi 17 janvier 2009 à Nancy

20 plongeurs ont répondu présents, 9 clubs du département de la Meurthe et Moselle, 1 club du CoDep88, 1 club du CoDep55 et 1 club du Codep57.



Cette formation ANTEOR a été animée par deux formateurs du Comité Interrégional de l'Est, Danièle BOUVIER et Yves GAERTNER.

La journée s'est déroulée en deux parties.

La matinée a commencé par un petit rappel sur la nouveauté ANTEOR et suivie par des gestes de la compétence "animer l'apprentissage des techniques d'oxygénothérapie - ranimation" a pour objet l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'enseignement de l'utilisation du BAVU et de l'oxygénothérapie dans l'environnement des activités subaquatiques, pour une victime jusqu'à sa prise en charge par les services de secours spécialisés.

Travail en sous-groupes, dans le gymnase de la faculté de lettres, carrefour des techniques avec la réanimation cardio-pulmonaire (R.C.P.), le matériel d'oxygénothérapie, l'administration d'oxygène avec l'utilisation du BAVU par inhalation ou par insufflation.



Après le repas du midi. Nous avons travaillé la partie "Réaction d'Intervention Face à un Accident de Plongée" (R.I.F.A.P.).

Sous le regard, de Danièle BOUVIER et de Yves GAERTNER, les participants ont travaillé en sous-groupes dans la piscine Océanautes (Universitaire), en appliquant les différentes compétences, avec la mise en sécurité, la récupération du plongeur, coordination des opérations, évaluation des fonctions vitales, mise en oeuvre des techniques et l'Appel des secours.



Il appartient maintenant au titulaire de maintenir leur niveau de compétences en continuant une auto formation (lecture régulière des référentiels de formation), tout en mettant en pratique ses savoirs sur le terrain, pour obtenir une certaine expérience. En effet, la formation initiale reçue doit être entretenue et exercée.

Ainsi, la FFESSM conseille à tous les titulaires de la compétence ANTEOR de maintenir opérationnel leur savoir-faire aussi bien sur l'utilisation et l'entretien du matériel que sur la pratique des gestes essentiels afin de pouvoir assurer efficacement la sécurité de tous.

Isabelle COTE
CoDep54
Groupe de Travail Secourisme

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE
DU COMITE INTERREGIONAL EST
DE LA F.F.E.S.S.M.**

LES 14 et 15 MARS 2009 A LUNEVILLE

PROGRAMME DES TRAVAUX

*** Le Secrétariat EST sera ouvert durant toute la session pour permettre l'enregistrement.**

SAMEDI 14 MARS 2009

14H à 17H

ASSEMBLEE GENERALE DES COMMISSIONS

LIEU: CITE SCOLAIRE - LYCEE ERNEST BICHAT

Rue Dr Paul KAHN 54300 LUNEVILLE

Réunion simultanée des Commissions (plan de répartition affiché à l'entrée du Lycée)

- *Modèle de pouvoir joint*
- *Modèle de candidature aux commissions joint*
- *Modèle de questions diverses joint*

17H à 20H

REUNION DU COMITE DIRECTEUR INTERREGIONAL

Hôtel ACACIA 54300 MONCEL les Lunéville

20H

REPAS ET HEBERGEMENT

Ceux-ci sont à prévoir individuellement

- *Liste des hôtels joints (restauration libre)*

DIMANCHE 15 MARS 2009

9H à 9H30

EMARGEMENT ET RECEPTION DES OFFICIELS

LIEU: CITE SCOLAIRE - LYCEE ERNEST BICHAT

Rue du Dr Paul Kahn 54300 LUNEVILLE

- *Modèle de pouvoir joint*
- *Modèle de questions diverses joint*

9H30 à 10H15 **ASSEMBLEE GENERALE « EXTRAORDINAIRE »**

*Celle-ci sera **suspendue** pour intercaler l'A.G. Ordinaire, puis être reprise après la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire, pour voter le lieu du siège social*

- *Résolutions jointes*

10H15 à 12H

ASSEMBLEE GENERALE « ORDINAIRE et ELECTIVE »

Présentation des différents Rapports

12H à 14H

VIN D'HONNEUR ET REPAS Pris en commun à l'Ecole de Danse KLEIN

13bis rue Dr Paul Kahn (100 m du Lycée)

- *Formulaire de réservation joint, à retourner dans les délais (aucune réservation n'est possible sur place)*

14H00 à 16H45

**REPRISE DES TRAVAUX,
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et ELECTIVE**

Suite des différents Rapports

Questions diverses

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR, PUIS DU PRESIDENT

Présentation du nouveau Bureau

- *Formulaires de candidature joint*

16H45 à 17H

ASSEMBLEE GENERALE « EXTRAORDINAIRE » reprise

- Modification du siège social

17H

CLOTURE DES ASSEMBLEES GENERALES